

LE SECTEUR MINIER AU CONGO: «DECONNEXION » ET DESCENTE AUX ENFERS

par Erik Kennes

Abstract

The author argues against conspiracy theories regarding the involvement of mining companies in the on-going armed conflict in the Central African region. When put against the logic of a globalised economy, it seems that Congo has not been able to link up with evolutions in the world economy. The mining companies seem to deploy their activities in more profitable regions in the African continent. Since the beginning of the war, the real actors are traders, small fraudulent companies and those involved in military commercialism. The logic is one of predation and is a part of a process of reconstruction of territorially defined military-commercial networks.

1. INTRODUCTION¹

La République démocratique du Congo (RDC) n'a pas pu échapper – pas plus que feu le Zaïre– aux mythes démobilisateurs qui se sont ancrés dans la conscience collective des Congolais: le mythe des vastes complots américains², le mythe du “scandale géologique”, le mythe des richesses nationales convoitées par le monde entier. Au commencement de la guerre de 1996-97, on aurait assisté –selon les commentaires de l'époque– à un gigantesque hold-up américain contre les richesses minières du pays. La guerre actuelle serait téléguidée par des compagnies minières américaines qui essaieraient de reprendre les positions perdues suite à la politique nationaliste du président Kabila.

Au-delà d'une théâtralisation médiatique évidente en 1996-97, il importe de refaire le lien, ou d'en constater l'absence, entre les événements congolais et les évolutions mondiales. Ce qui se passe au Congo pendant les dernières années avant la guerre semble plus un essai d'ajustement au temps mondial que l'énième manifestation d'un discours du type «c'est le Zaïre, n'essaie pas de comprendre»³. Cet ajustement n'a pas eu lieu, à cause de changements dans le climat international d'investissement et d'une politique gouvernementale erratique, à quoi s'est ajoutée la guerre en cours. C'est cette

¹ Nous remercions sincèrement Magnus Ericsson et Andreas Tegen du Raw Materials Group de leur précieuse aide. Pour la période allant jusqu'au début de la guerre de 1998, nous avons résumé des parties de KENNES, E., *Le secteur minier au Congo-RDC: ajustement manqué au temps mondial?*, Cergla-Cedaf, ms., 51 p.

² Loin de nier l'implication américaine dans les deux guerres en Afrique centrale, nous croyons qu'il est urgent de ramener cette implication à sa dimension réelle.

³ ILUNGA KABONGO, «Déroutante Afrique ou la syncope d'un discours», *Canadian Journal of African Studies*, Vol.18, N°1, 1984, p.14.

guerre qui a permis aux acteurs régionaux africains d'utiliser une partie des ressources minières congolaises, mais en dehors de tout cadre institutionnel ou technique qui aurait pu assurer une réelle rentabilité. Ceux qui en profitent sont des acteurs militaro-commerciaux et d'autres individus plutôt que des grandes compagnies. Ces dernières se positionnent prudemment et se voient obligées d'attendre. Au niveau continental, il est évident que l'emprise des compagnies sud-africaines est devenue prépondérante, accompagnée par celle des entreprises canadiennes, de plus en plus actives en Afrique. Cependant, la guerre des Grands Lacs se déroule en marge de cette évolution; le seul véritable lien entre le monde de la production et celui du pillage pourrait être l'extraction et le commerce du diamant.

Dans la contribution suivante, nous allons d'abord esquisser brièvement le contexte des évolutions mondiales et régionales dans le secteur minier, afin de pouvoir y situer le Congo. Pour la période d'avant la guerre, malgré des perspectives prometteuses, le lien n'a pas été fait avec l'économie minière de production continentale et mondiale. La guerre a montré que (provisoirement?) une autre logique est aujourd'hui dominante, celle des réseaux militaro-commerciaux axés sur le profit individuel. Cependant, pour cette période, nous essaierons de donner des indications sur les points d'intersection vitaux entre le secteur minier congolais et le marché mondial. Dans le cas où ce dernier peut facilement trouver des lieux d'approvisionnement de substitution, les entreprises qui y sont actives ne vont pas courir le risque de s'insérer véritablement dans une économie de guerre. Une intégration des entreprises minières dans une situation de militarisation du commerce ne se fera que lorsque le marché leur apparaîtra trop important.

2. L'EVOLUTION MONDIALE

Le secteur minier n'a pas échappé à la libéralisation et à la globalisation. Précisons que peu de secteurs sont aussi "globalisés" que le secteur minier: la commercialisation des matières premières se fait autour d'un nombre restreint de marchés boursiers, comme la Bourse du diamant d'Anvers ou la London Metal Exchange. Pendant l'époque coloniale et au cours des années 1960, ce système mondial fut relativement fermé, avec un nombre restreint de producteurs et de consommateurs, ce qui rendait possible un contrôle sur les prix et les quantités produites. Pourtant, le système s'est ouvert et un nombre de plus en plus grand d'acteurs s'y sont introduits: les gouvernements des pays devenus indépendants, les banques du développement, et les financiers privés⁴. Le secteur est devenu de plus en plus

⁴ Voir BOMSEL, O., *L'investissement minier et métallurgique dans le Tiers Monde: la fin des grands projets?*, Paris, Centre de développement de l'OCDE, OCDE, 1990, pp.19-21.

imprévisible et conjoncturel. Le progrès technique a réduit les coûts de l'exploitation, et une exploration plus intense a mené à la découverte de nouvelles réserves importantes. Les prix des métaux ont une tendance constante à la baisse; le prix en termes réels d'aucun métal, même de l'or, n'a pas augmenté depuis 1960. Ainsi, l'exploration et l'exploitation dans le secteur se fait de plus en plus à court terme, et est dictée par les nécessités du moment. Par conséquent, les prix de certains métaux peuvent connaître des fluctuations en fonction de la demande. Ces fluctuations ont donné naissance à des contrats de type spéculatif (*hedging*) sur le marché des matières premières; ainsi, la haute technologie financière de l'économie globalisée s'est également introduite dans le secteur minier. Une grande entreprise minière prévoira évidemment ces évolutions par une diversification poussée. N'oublions pas non plus que le secteur de la production minière a un taux de rentabilité réduit: le rendement moyen d'un investissement dans ce secteur est de 8 à 10%.

Sous la contrainte des restructurations dans le secteur et des nécessités de réduction des coûts, un grand nombre d'entreprises minières ont supprimé leurs activités d'exploration : le risque de l'investissement dans ce secteur est élevé, dû au faible pourcentage de résultats (le taux de découverte d'un gisement rentable est peut-être de 1%). Il a résulté de ceci que de jeunes sociétés d'exploration ont vu le jour, les "juniors", avec, à leur tête, souvent d'anciens ingénieurs possédant les compétences techniques nécessaires et des experts financiers. Car, si le risque est grand, le taux de profit d'une découverte exploitable l'est aussi, par la vente notamment d'un gisement rentable à une grande entreprise minière. Tout le monde y trouve son compte: la "junior" par le profit très substantiel et la crédibilité qu'elle acquiert en Bourse; la grande entreprise par la réduction du risque qu'elle encourt; le gouvernement du pays hôte, car il peut plus facilement traiter avec de petites entreprises qu'avec des grandes qui imposent leur conditions.

Le revers de la médaille est le côté spéculatif de cette activité. Une "junior" doit être capable de mobiliser du capital à risque en suscitant de l'intérêt pour ses activités. A la limite, il suffit de créer la conviction ou même l'illusion d'un considérable profit pour mobiliser un financement, ce qui peut bien entendu attirer des opérateurs peu scrupuleux dans ce secteur, à la recherche d'un profit à très court terme. La prépondérance de l'économie financière sur l'économie de la production⁵ et la disponibilité des capitaux à risque sur les Bourses encouragent de pareilles activités spéculatives.

⁵ Voir MARYSSE, S., «La libération du Congo dans le contexte de la mondialisation», *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1997-98*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp.209-229.

C'est dans ce cadre que se situe l'offensive canadienne dans le secteur minier mondial, et plus particulièrement en Afrique⁶. Ce pays est très actif dans le secteur de l'exploration minière internationale⁷; notons que la conjoncture financière fut particulièrement favorable en 1996-97, l'année de l'arrivée des "juniors" canadiens au Congo. Vers la fin de l'année 1997, des compagnies cotées aux Bourses canadiennes détenaient des actions dans plus de 8.000 propriétés visées par des activités d'exploration ou de production et situées dans plus de 100 pays⁸. Le Canada semble capable de mobiliser plus d'argent pour l'exploration que n'importe quel autre pays au monde. La croissance du budget d'exploration pour les compagnies canadiennes a été de l'ordre de 45% par an depuis le début des années 1990⁹. Entre 1992 et 1996, le Canada a ainsi pu augmenter de 75% ses acquisitions en Afrique. Les grandes compagnies ont dépensé, en 1996, 110 milliards de dollars US pour l'exploration sur le continent. Dans le budget dépensé en 1997 pour cette même exploration en Afrique (qui s'éleva à 920 millions de dollars US, ou 16% du budget mondial d'exploration des grandes sociétés¹⁰), les grandes sociétés canadiennes représentaient environ 30%. Notons, cependant, que les pays préférés par les compagnies canadiennes sont le Ghana, la Tanzanie et le Zimbabwe. Le Congo, en novembre 1996 (année où la majorité des contrats avec les entreprises canadiennes ont été conclu), n'occupait que la 17ème place¹¹.

Le financement de ces "juniors" provient surtout des actions en Bourse: le Canada a pu mobiliser plus d' *equity capital*¹² pour l'industrie minière (traditionnellement peu appréciée par les investisseurs) que l'Australie, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud ensemble (1996). Les compagnies minières

⁶ «La ruée vers l'Afrique», *Stratégies*, mai-juin 1998 (www.scorpion-strategies.com/dossiers/); "The Canadian Political Elite Discovers Africa", *African Access Magazine*, 1st Quarter 1998; CAMPBELL, B., *Les intérêts miniers canadiens et les droits de la personne en Afrique dans le cadre de la mondialisation*, Montréal, CIPDD, 1999 (www.ichrdd.ca/PublicationsF/Afrique/afriqueMondial.html).

⁷ Une raison supplémentaire de leur engagement international est la contrainte de la législation canadienne sur l'environnement.

⁸ LEMIEUX, A., «La présence de l'industrie minière canadienne dans le monde», *Annuaire des Minéraux du Canada 1997*, Ressources Naturelles Canada, 1997 (www.nrcan.gc.ca/mms/cmty/index_f.html).

⁹ BREWER, K., LEMIEUX, A., "Canada's Global Position in Mining. Canadian Financing of the Mining Industry", *Metals Finance 4th International Conference "Finance for the Global Metals Industry"*, Toronto, Canada, 7-9 May, 1997, p.1. Ce texte n'est pas publié mais les données essentielles en sont résumées dans CAMPBELL, B., *Les intérêts miniers canadiens et les droits de la personne en Afrique dans le cadre de la mondialisation*, CIPDD, 1999, section 2 (www.ichrdd.ca/PublicationsF/afriqueMondial.html).

¹⁰ Selon LEMIEUX, A., *op. cit.*, p.7,11.

¹¹ LEMIEUX, A., *op. cit.*, p.22.

¹² *equity capital* : signifie ici du capital sous forme d'actions ordinaires.

représentent plus que la moitié des compagnies cotées en Bourse de Vancouver, et environ un quart de celles cotées en Bourse de Montréal. Du financement mobilisé à la Bourse de Vancouver, 70% était destiné (1996) au secteur minier. 90% des investissements à la Bourse de Vancouver proviennent de sources privées.

Les raisons de cette situation sont multiples: une législation très favorable¹³ aux compagnies, l'utilisation d'actions entières, la grande expertise canadienne dans le secteur, le climat favorable aux investissements, la libéralisation et l'existence d'un très grand nombre de services financiers au Canada. La Bourse canadienne s'est spécialisée: les Bourses de Vancouver et d'Alberta ont fusionné le 29 novembre 1999 pour former la Bourse qui porte le nom de Canadian Venture Exchange (CDNX), spécifiquement créée pour les "juniors", tandis que la Bourse de Toronto se concentrerait sur les grandes sociétés, les "majors"¹⁴. Une troisième Bourse pour les "juniors" à réglementation moins stricte, la Canadian Dealing Network¹⁵, sera intégrée dans la nouvelle structure pendant l'année 2000.

Le sommet des dépenses pour l'exploration a été atteint en 1996-97. Pendant les deux années suivantes, en 1998-99, ces dépenses ont fortement chuté; en 1999, elles ne représentaient plus que la moitié (2,7 milliards de dollars US) de l'année 1997 (5,1 milliards de dollars US). Ce secteur reste dominé par les entreprises canadiennes qui y représentent 30% des dépenses en question, et 23% du budget pour l'Afrique (grandes sociétés)¹⁶. La disponibilité du capital de risque a fortement diminué par rapport à 1996.

Afin de pouvoir profiter des opportunités offertes par un secteur minier de plus en plus volatile et délocalisé, il faut être en mesure d'offrir aux investisseurs (sérieux) à très court terme un climat de stabilité, des infrastructures utiles, et surtout une sécurité juridique.

¹³ Mesures fiscales favorables par rapport au rapatriement des profits et aux intérêts des emprunts, possibilité de déduction des frais d'exploration et de développement à l'étranger, etc. (LEMIEUX, A., *op. cit.*, p.7; CAMPBELL, B., *op. cit.*, pp.12-13).

¹⁴ Cf. "Memorandum of Agreement", *VSE News release*, 8 April, 1999 (www.cdnx.ca/historical/inthenews/VSEnewsreleases/NREL9910.htm).

¹⁵ Une grande partie des "juniors" canadiens actives au Congo sont cotées à cette Bourse.

¹⁶ Cf. LEMIEUX, A., «La présence de l'industrie minière canadienne dans le monde», *Annuaire des Minéraux du Canada 1998* (<http://www.nrcan.gc.ca/mms/cmy/contenu/1998/08.pdf>); "Spending Peak Has Passed", *Northern Miner*, 5 November 1998; "Look Out!", *World Mining Equipment*, March 2000; "Worldwide Exploration Trends: Where Is the Next Exploration Romance?", *Engineering & Mining Journal*, July 1998.

3. EVOLUTION SUR LE CONTINENT AFRICAIN

La libéralisation dans le secteur miniera eu des conséquences profondes sur le continent africain. N'oublions pas que ce secteur a été sous-exploité et sous-exploré pendant des décennies. Le système politique patrimonial existant dans la plupart des pays africains ne favorisant pas une exploitation rationnelle et orientée vers le futur, l'industrie minière y souffre souvent de la vétusté de l'outil de production, du sous-investissement et de la présence d'une masse pléthorique de travailleurs. Par contre, les gisements y sont souvent riches, relativement faciles d'accès, et sous-exploités malgré les nombreuses données de recherche exploratoire disponibles. Cet ensemble d'éléments rend les gisements africains intéressants, car une partie coûteuse du travail précédant l'exploitation a déjà été réalisée.

Un des obstacles à cette exploitation est l'existence d'une loi minière peu libérale. La pression du secteur minier international pour une libéralisation de la loi se heurte encore à la volonté des régimes africains de contrôler l'ensemble de ce secteur, et les réformes ont été très lentes.

L'événement majeur sur le continent, pendant les années 1990, a été la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, qui a permis aux entreprises minières sud-africaines de se déployer plus librement à travers le monde entier. Cette libéralisation nécessitant une restructuration interne, la plus grande entreprise minière mondiale, l'Anglo American, s'est redivisée en un ensemble d'entreprises spécialisées et selon une structure de propriété simplifiée. En novembre 1997 par exemple, l'Anglo American concentre ses avoirs dans le secteur de l'or dans l'Anglogold, la plus grande entreprise mondiale pour l'exploration et l'exploitation de l'or. De Beers délie ses liens de management avec l'Anglo American et concentre les avoirs du groupe dans le diamant. Plus important encore, l'Anglo American déménage son siège de Johannesburg à Londres, lieu stratégique pour le commerce minier mondial. Dans ce redéploiement de l'industrie sud-africaine à travers le continent, le Congo a été relégué au second rang, après les essais de 1997-98. Deux autres pays sont devenus de véritables pôles d'attraction: le Mali¹⁷ et la Tanzanie¹⁸.

¹⁷ Ce pays a été aidé par la découverte de la mine d'or de Sadiola Hill, l'une des plus grandes du monde, par une "junior", l'Iamgold, qui s'est alliée avec l'Anglo American pour l'exploitation.

¹⁸ Parmi les nombreuses compagnies attirées par la Tanzanie, il y a Ashanti Goldfields (gisements d'or de Geita et Kukuluma), Sutton Resources et Barrick (pour le projet d'exploitation de l'or de Bulyanhulu), l'Anglo American (pour le gisement de Kabanga de cuivre/cobalt)... On peut en trouver un aperçu dans "Tanzania, a Land of Opportunity", *Mining Journal*, 19 February 1999, pp.121-123.

4. REFORMES AU ZAIRE AVANT LA PRISE DU POUVOIR PAR L'ALLIANCE DES FORCES DEMOCRATIQUES POUR LA LIBERATION DU CONGO (AFDL)¹⁹

Pendant les années 1990, le secteur minier a connu un déclin vertigineux. Si, en 1990, la Gécamines représentait encore 121,4 millions de dollars US de revenus pour l'Etat (14,8% du total), cette contribution est réduite à néant en 1992. Un tel effondrement n'est que le reflet de l'évolution générale de l'économie zaïroise, qui a connu pendant cette période (1990-1994) une contraction (officielle) de 40% de son PIB²⁰.

Le déclin de la production du cobalt a été moins grand grâce à l'existence de réserves assez importantes ainsi qu'aux prix élevés pour cette ressource sur le marché mondial: de 9.985 tonnes en 1990 jusqu'à 4.041 tonnes en 1996²¹. La Gécamines représentait en 1996 encore 16% de la production mondiale et demeurait ainsi le producteur mondial de cobalt le plus important. C'est ce qui explique que les entreprises étrangères ont porté leur intérêt en premier lieu sur l'exploitation du cobalt –au moins au cours de la période 1995-97, et jusqu'à l'effondrement du prix pour ce métal.

Pendant la décennie 1985-95, une seule nouvelle convention minière a été conclue: un contrat pour l'exploitation d'un gisement de 2.200 km² dans la concession des mines d'or de Kilo Moto (Mongbwalu). Cette convention, finalisée en 1990-91 avec la société Kimin, n'a connu qu'un début d'exécution. Néanmoins, cette convention sera le modèle pour les autres à venir²².

Parmi les seuls opérateurs économiques actifs dans la région du Katanga pendant la période 1994-96, citons les Entreprises générales Malta Forrest (EGMF), qui exécutaient deux projets à court terme pour l'exploitation du gisement cobaltifère de Kasombo.

Sous la pression des institutions financières internationales, une prudente privatisation du secteur minier fut entamée sous le gouvernement de Kengo Wa Dondo. Privatisation ne signifiait pas (encore) transfert de propriété: la teneur générale des accords proposés consistait en l'apport d'une expertise et de capitaux par l'entreprise étrangère, en contrepartie de la

¹⁹ Cf. aussi KENNES, E., «Du Zaïre à la R.D. du Congo: la vieille termitière terrassée par le vent de la savane», *Afrika Focus*, Gand, vol.13, n°1-4, 1997, pp.64-75.

²⁰ Pour ces chiffres, voir MATON, J., *Congo 1997-1999. La guerre des minerais et la fin temporaire des espoirs*, Unité d'enseignement et de recherche au développement, Université de Gand, 1999, p.B-5.

²¹ Il s'agit évidemment de chiffres officiels, nettement en-dessous de la réalité.

²² LECLERCQ, H., «Le jeu des intérêts miniers dans le conflit congolais», note rédigée pour le séminaire *The Economic Dimension of the Congo Conflict*, Conflict Prevention Network, Stiftung Wissenschaft und Politik, Brussels, 5-6 January 1999, p.3.

cession du management et des droits d'exploitation par la Gécamines et les autres entreprises publiques. La Gécamines avait préparé un ensemble de projets précis à cet effet.

Ces projets engagent surtout des groupes sud-africains et canadiens; ils touchent le secteur des rejets aussi bien que celui la production même. Les négociations, commencées en 1995, ont, le plus souvent, abouti à la signature d'un contrat en août 1996 –donc à un mois avant le début de la guerre dite “de libération” de 1996-97. Ces nouveaux accords sont conclu avec des “juniors” cotées sur les Bourses canadiennes ou australiennes et permettraient un prudent redémarrage de certaines secteurs de la Gécamines: des accords d'exploration²³, de traitement des rejets²⁴, des accords pour la redémarrage de la production²⁵.

A ce moment, une “reconnexion” aurait été possible avec l'économie minière mondiale. Il est vrai que cette économie ne travaille pas nécessairement pour le bénéfice du pays hôte, et que l'option de l'autonomie est en principe plus avantageuse²⁶. Cependant, le pays n'avait plus le choix: non seulement à cause de la menace de l'exclusion du système de Bretton Woods, réelle en 1994, mais surtout à cause du délabrement total de son économie minière.

Il est important de noter que la base de la politique minière à venir a été jetée par le gouvernement Kengo et sa politique d'ouverture internationale. Contrairement à ce qu'on pense généralement, aucun *nouveau* contrat n'a été conclu avec l'AFDL pendant sa progression vers Kinshasa. Les contrats existants ont été confirmés ou renégociés, et un contrat falsifié a été présenté à Kabila par la société America Mineral Fields; seules des promesses ont été faites. Cependant, les “juniors” canadiennes ont été introduites dans le secteur minier zaïrois par Kengo et ses ministres des Mines et non pas par l'AFDL. Les derniers ministres des Mines sous le régime Mobutu ont d'ailleurs vendu

²³ L'accord conclu avec Trillion Resources (Bourse de Toronto, siège à Vancouver) pour l'exploration de la région de Kabolela près de Likasi .

²⁴ L'accord préliminaire du 12 août 96 avec PTM Minerals (Cayman Islands), compagnie appartenant à la “junior” canadienne International Panorama Resources (Bourse de Vancouver), pour le raffinage des rejets de Kakanda et Kambove, ainsi que la construction d'une usine de traitement et l'exploitation de cobalt.

²⁵ Comme l'accord avec la compagnie australienne Anvil Mining (Perth), annoncé le 17 septembre 96 (approuvé par le gouvernement le 31 janvier 97) pour l'exploitation du gisement de Dikulushi et celui de Kapulo (Katanga oriental) et l'exploration dans la région de Kalemie, près des gisements de l'ancienne Sominki; le contrat entre Colmet International (compagnie enregistrée aux Virgin Islands), repris ensuite par le géant minier polonais KGHM Holding) et la Gécamines/Sodimico pour l'exploitation du gisement de Kimpe, faisant partie de l'aire d'exploitation de la Sodimico, gérée par la Gécamines depuis 1987.

²⁶ Cf. HOOGVELT, A., *Globalization and the Postcolonial World*, London, 1997.

aux enchères de nombreuses concessions minières et ont contribué ainsi au chaos créé dans ce secteur.

5. LA POLITIQUE DU NOUVEAU REGIME: 1997-98

Pendant l'avancée de l'AFDL, les médias ont découvert ces "juniors" derrière lesquelles ils soupçonnaient la main invisible des "grands", des firmes sécuritaires, ou de puissances étrangères²⁷. En réduisant leur apport à leurs proportions réelles, l'on se rend compte que l'arrivée des "juniors" a été nécessaire dans le contexte de délabrement des infrastructures au Congo, dans lequel peu de grand investisseurs voulaient se lancer. Parfois aussi, des "juniors" se lancent dans des contrats de *joint venture*²⁸ avec des grands pour l'exploitation d'un gisement. Il est vrai cependant que le contexte d'insécurité a été encore amplifié par le climat de spéculation dans lequel les "juniors" travaillaient. L'évolution du secteur a basculé du mauvais côté et le rattrapage avec l'économie mondiale a échoué, à cause des raisons qui vont être esquissées ci-dessous.

Les responsables du secteur minier en 1997 se retrouvèrent au milieu de ce qui sera l'enjeu de la politique économique du nouveau régime. Malheureusement, ce régime a raté l'occasion de renouer avec les évolutions continentales dans le secteur, et il a de nouveau été victime du mythe du "scandale géologique" en vertu duquel les dirigeants se considèrent facilement comme incontournables.

Les anciens réseaux furent écartés et une nouvelle équipe constituée. Ce groupe fut immédiatement confronté aux multiples manoeuvres des différents hommes forts du régime, et, victime de son manque d'expérience dans ce secteur "miné", il n'a pu rétablir une cohérence dans sa politique. Au nom d'une nouvelle lutte contre les monopoles (surtout contre l'influence des grands complexes comme le groupe de l'Anglo American), il a voulu redistribuer les cartes. Chaque contrat déjà conclu fut réexaminé et aux nouveaux demandeurs fut accordé, sous certaines conditions, un permis pour l'obtention temporaire d'une "Zone exclusive de recherches" (ZER), d'une superficie maximale de 20.000 km². Une grande confusion fut créée par l'invention de documents "provisaires" n'ayant pas nécessairement une base

²⁷ De façon très opportuniste, l'entreprise America Mineral Fields s'était affichée comme une entreprise ayant son siège dans le fief de Bill Clinton, ce qui lui permettait de créer l'impression de bénéficiaire du soutien présidentiel.

²⁸ Un contrat de *joint venture* consiste à s'unir et partager les risques. Une *joint venture* est une entreprise à risques partagés.

juridique (surtout à partir de 1998), et par le fait que trop d'autorités se considèrent comme compétentes²⁹.

La période d'exploration terminée, un contrat pouvait sous certaines conditions être conclu entre le gouvernement et l'entreprise: la convention minière. Cette convention minière ne pouvait devenir effective qu'après confirmation par un décret présidentiel. Une fois que les autorisations étaient obtenues, les sociétés devaient dans certains cas encore attendre longtemps avant d'obtenir l'autorisation du ministère de l'Intérieur pour aller sur le terrain; une fois la convention minière conclue, l'attente fut souvent très longue avant d'obtenir le décret présidentiel sanctionnant la convention. Même après décret, d'importants goulots d'étranglement pouvaient subsister. Ainsi, le représentant d'Anvil Mining dû patienter un an avant d'obtenir le décret, et encore deux ans sans que l'autorisation fut accordée pour la création de la société locale permettant juridiquement l'exploitation³⁰.

Pendant le mandat du ministre Kambale en 1997, c'est la "lutte contre les grands" qui semble dominer, et de nombreuses petites sociétés qui n'étaient guère dignes de confiance, ont pu s'introduire dans le circuit; à partir de la nomination de Kibasa Maliba, il semble qu'on ait voulu faire monter les enchères, en mettant en question certains accords déjà conclus ou autorisations accordées. Après l'échec de la réunion des «Amis du Congo» en décembre 1997, le pays avait encore plus besoin de moyens financiers, que le secteur minier ne pouvait, en principe, générer qu'après plusieurs années, période nécessaire avant de pouvoir entamer la production même.

Dans ce contexte, il semble évident que la perspective d'une reprise du secteur minier fut hypothéquée. Jetons un coup d'œil sur les différents groupes d'acteurs pendant cette période: les "juniors", les "majors" et les entreprises douteuses qui se sont inévitablement infiltrées dans le secteur, faisant miroiter des lendemains qui chantent.

5.1. Les "juniors" dans la tourmente

Les "juniors" ont voulu tirer profit de la fièvre spéculative autour de l'ouverture du secteur minier congolais dans laquelle on pouvait avoir l'impression que tout fut possible. Environ 340 ZER ont été (ré-)attribuées, d'importance très inégale, et en majorité à des petites sociétés peu connues. Une grande partie de ces projets n'ont guère trouvé de financement, ont connu des retards administratifs incroyables, ou ont été pris dans le tourbillon régional. Une perspective pour le financement fut parfois ouverte par la

²⁹ Remarquons aussi que plusieurs compagnies annonçaient déjà l'obtention d'une ZER, ou même d'une concession, sans qu'aucune décision n'eut été prise.

³⁰ Cf. Le discours de désespéré du directeur de Anvil Mining aux *Journées minières du 15-17 février 2000*, 3 p.

possible reprise par les “grands”. Ces derniers, qui ont le temps devant eux, attendent souvent le moment favorable pour reprendre à bon prix les projets des “juniors” en difficulté. Ainsi, le groupe australien BHP a pris une option sur le grand projet minier de Tenke Fungurume (annoncé le 16 décembre 1998). La valeur des actions de la société Tenke Mining, en difficulté de financement, était tombée de 3,22 dollars US à 0,20 dollars US depuis le début du projet... Deux mois après, Tenke Mining doit, comme la majeure partie des projets miniers en cours, déclarer forfait à cause de la guerre³¹. Toutefois, même pour les “grands”, les possibilités de financement sont extrêmement réduites. En janvier 1999, la Chase Manhattan Bank, le plus grand pourvoyeur de fonds dans le secteur minier mondial en 1997, déclare que tout financement est exclu pour les deux ou trois années à venir³².

Le projet de la “junior” Banro, une société cotée sur le Canadian Dealing Network de Toronto, a été pris en tenailles dans les rivalités régionales. Banro avait constitué avec Cluff Mining une nouvelle société, Sakima, qui reprenait l’ancienne Sominki au Kivu-Maniema. Après avoir manœuvré pour éjecter Cluff, Banro ne réussit pas vraiment à consolider son dossier. En juillet 1998, le président Kabila demande aux Rwandais de partir. Quelques jours après, le 31 juillet 1998, il rompt par décret présidentiel la convention minière signée sous le gouvernement Kengo avec Banro et il remplace la Sakima par la Somico (Société minière du Congo). Il nomme comme président de l’entreprise le chef coutumier de Luhwinja (territoire de Mwenga), qui a toujours contesté les droits de la Sominki sur la terre qui lui appartient coutumièrement. A l’époque, cette région était déjà contrôlée par le RCD et les troupes rwandaises. La raison avancée par le gouvernement de Kinshasa fut l’aliénation illicite du patrimoine de l’ancienne Sominki au profit d’un homme d’affaires, de surcroît d’origine rwandaise: Victor Ngezayo³³. En juillet 2000, Banro prend la décision de se retirer totalement du projet³⁴.

Le nombre de projets ayant survécu pendant la guerre de 1998 et qui ont continué leurs activités, est très réduit. Notons le projet de Anvil (Dikulushi, Kapulo) et celui de Melkior Resources (Kipese/Kabolela, cf. infra). L’entrepreneur Georges Forrest s’est maintenu comme “l’homme fort” au Katanga, avec plusieurs projets de production et de raffinage (projet cuivre/cobalt de Luiswishi, traitement du terril de Lubumbashi, Shinkolobwe).

³¹ *TMC Press Release*, 23 February, 1999 (www.tenke.com/news/199902231.html).

³² *Bank Shun Mining Projects in Congo-DRC*, *The Mining Mirror*, N°381, January 1999.

³³ Voir KENNES, E., *op. cit.*, pp.20-21; LECLERCQ, H., *op. cit.*, pp.21-23; BARACYETSE, P., *op. cit.*

³⁴ *Banro Press Release*, 11 July 2000.

5.2 Les “majors” se tiennent en réserve

Les “majors” ont prudemment tâté le terrain et se tiennent en réserve. L'exception principale est constituée par le contrat conclu par Barrick Gold, le deuxième producteur d'or du monde, pour la concession d'Okimo (Kilo Moto) au nord-est du Congo. Le contrat fut renégocié et la concession de Barrick réduite à 55.000 km² (concession 38³⁵), sanctionnée par décret présidentiel le 27 février 1998. L'Anglo American ne s'est réellement impliquée que dans le projet pour le traitement de rejets du groupe Ouest de la Gécamines (Kolwezi), avec America Mineral Fields (AMFI) et l'Union minière. Cette société a pris des participations stratégiques dans un nombre de projets, aussi bien du côté du gouvernement que du côté des rebelles. Elle attend jusqu'au moment où la fumée de la poudre aura disparu...

5.3. La criminalisation insidieuse du secteur

Plus important pour la guerre en cours est le rôle joué par les petites entreprises qui “tentent leur chance” sans grande connaissance du terrain, et par des hommes d'affaires sans scrupules. Un bel exemple de ces derniers est Sanjivan Ruprah, Tanzanien d'origine indienne, introduit au Congo par Tshimbombo Mukuna, proche du président Mobutu, et qui s'associe à des membres de son milieu pour l'exploitation de gisements diamantifères à Tshikapa. Après l'arrivée de Kabila, il s'introduit dans les milieux du nouveau régime par la Comiex, société “para-étatique” appartenant au président Kabila et à d'autres intérêts privés³⁶. Il s'introduit également dans le milieu de Salim Saleh, “militaire entrepreneur” ougandais, demi-frère du président Museveni et patron d'un puissant réseau commercial en Ouganda. Ruprah réussit alors à se faire connaître de James Kabarebe, commandant de l'armée rwandaise et chef d'Etat-major de fait de l'armée congolaise, duquel il reçoit appui et protection. Sanjivan Ruprah crée plusieurs petites sociétés pour lesquelles il obtient des accords préliminaire pour douze ZER. Avec Tenfield Holdings, il a quatre zones au Kivu, dont deux pour le coltane et une pour l'or; avec Vasinley Holding, quatre ZER au Kivu pour le coltane; avec Little Rock Mining, une ZER au Kasai (Lweta-Kazumba, près de Tshikapa), une à Moba (cuivre), une dans la province orientale (diamant alluvial à Poko) et une pour l'or au Nord-Kivu.

³⁵ Initialement, il était prévu d'attribuer à Barrick les concessions 38, 39 et 40 (sans Kimin à Mongbwalu), pour une superficie de 86.000 km², ce qui équivalait à la majeure partie de Okimo.

³⁶ Notons qu'avant la guerre de 1998, le siège de la société Comiex se trouva dans la maison de... Sanjivan Ruprah.

Pour deux de ses projets, Ruprah s'associera avec Branch Energy³⁷, filiale de la société d'exploitation du diamant Diamond Works en Angola. Cette dernière société amène le matériel et l'expertise technique à Tshikapa (et en Province orientale) et l'exploitation commence. Dès le début, un diamant de 45 carats est découvert et Michael Grunberg, à ce moment cadre de Diamond Works et homme de contact pour Branch Energy, omet d'informer Ruprah. Ainsi, ce dernier est mis hors jeu. Après le début de la guerre de 1998, un autre partenaire est trouvé en la personne de l'Américain Cameron Burn, un "ancien" dans la région de Tshikapa.

Ruprah se lance aussi dans le secteur du pétrole avec la société Collier Ventures. Cette dernière avait réussi à obtenir le permis d'exploration pour un bloc pétrolier au Bas-Congo près de celui exploité par Petrofina. Ruprah avait pu avoir accès à l'étude technique sur ce bloc au ministère de l'Energie, mais sans verser la somme requise. Après retrait de l'autorisation par le ministère suite à ce non-paiement, la société Collier Ventures a été reprise par la société australienne Mart Resources³⁸ qui dépend de l'Abacan Resource Corporation³⁹.

L'action de Ruprah n'est pas sans importance. Non seulement la société Little Rock Mining fut menacée du retrait de l'autorisation par le ministre Kibasa en janvier 1998⁴⁰, mais les sociétés de Ruprah furent citées un an plus tard dans la presse comme étant celles qui finançaient la guerre actuelle⁴¹. En effet, selon des témoignages, Ruprah a suivi son protecteur Kabare dans les territoires occupés par le Rwanda et l'Ouganda. Selon le même article, Kabare et Kagame auraient des actions dans ces sociétés, ce qui fut immédiatement démenti par le second⁴². Little Rock Mining⁴³ fut encore citée comme une société créée par le RCD à Johannesburg pour la commercialisation des minerais en provenance des territoires occupés par ce dernier, ainsi que pour l'allocation des ressources minières⁴⁴. Selon les dernières informations en

³⁷ Ruprah était également actif dans la Branch Energy Kenya; Grunberg représentait la Branch Energy Uganda à laquelle fut associée Salim Saleh. Cette société faisait partie de la constellation Executive Outcomes.

³⁸ *Canadian Corp News*, 27 August 1997.

³⁹ Cotation à la Bourse de Toronto suspendue le 2 mars 2000.

⁴⁰ Cf. «12 sociétés minières jugées inefficaces disqualifiées par le ministère des Mines», *La Tempête des Tropiques*, 27 janvier 1998.

⁴¹ "George Bush, Museveni Own Shares in Congo Mines", *The Daily Mail* (Tanzania), 14 January 1999.

⁴² *BBC Worldwide Monitoring Report*, February 16, 1999.

⁴³ Il est probable que le choix du nom n'est pas innocent; tout comme le fait que AMFI a choisi "Little Rock" comme le nom du siège de sa compagnie, le nom de la société de Ruprah veut sans doute suggérer un hypothétique lien avec le président américain Bill Clinton.

⁴⁴ "Zimbabwe Delays Offensive on DRC Eastern Front", *The Zimbabwe Independent*, 28 November 1998.

notre possession, Sanjivan Ruprah aurait déplacé ses activités vers la Sierra Leone, le Libéria et la Côte d'Ivoire.

De nombreux hommes d'affaires également "remarquables" se sont d'ailleurs présentés au ministère des Mines pendant la période 1997-98. Citons, par exemple, Hedley Clayton, représentant plusieurs sociétés dépendantes de la société d'investissement Ivanhoe Corporation du mégaspéculateur Robert Friedland⁴⁵. Le même Hedley Clayton, président de la société Zamrock qui fournit des équipements miniers, représente à Ndola (Zambie) la société Clayton International qui est une filiale de Rolls Royce aux Etats-Unis, entreprise active dans l'industrie aérospatiale pour le ministère de la Défense des USA.

Le gouvernement congolais même n'est d'ailleurs pas innocent. La présidence a obligé la Gécamines à céder en 1997 les riches gisements de Luishiya et Mukondo (cuivre/cobalt) à la société "para-étatique" Comiex, appartenant au président Kabila et à d'autres intérêts privés⁴⁶. Dans un premier temps, une "joint venture" fut projetée en 1998 avec la société spéculative East Asia Gold, mais cet accord ne fut jamais exécuté. Un partenaire technique fut trouvé: la société sud-africaine Orion Mining, qui a repris l'usine de traitement de cobalt de Kabwe en Zambie pour le traitement du cobalt en provenance de ces gisements⁴⁷. Au moment que nous écrivons ces lignes, des rumeurs circulent que ce contrat sera également annulé...

6. LA GUERRE DE 1998-...: TOUT LE MONDE SE SERT

Le début d'un redémarrage du secteur minier, qui s'annonça en 1997 malgré de multiples ambiguïtés, fut annihilé à partir de la "grande guerre" de 1998. Les tendances les plus néfastes, amorcées pendant la période antérieure, se sont amplifiées jusqu'à dominer l'entièreté du paysage minier congolais. Il s'agit de l'effondrement des structures étatiques, de leur criminalisation et privatisation. Cet effondrement a ouvert une large brèche pour l'économie mafieuse et pour les intérêts des "voisins" qui ont parrainé la guerre contre le régime de Mobutu. Ces intérêts étaient déjà présents avant la guerre de 1998, puis furent repoussés, mais sont revenus en force sous couverture de la guerre en cours. Contrairement aux cas décrits dans la littérature sur la criminalisation des Etats, les acteurs ne sont pas ici des opposants ou rivaux

⁴⁵ Il s'agit de 13 ZER au Katanga et 2 au Bas-Congo pour African Minerals, trois ZER au Maniema pour Ivanhoe Corp., et 4 ZER pour Clear Global Ltd., dont le lien avec Ivanhoe Corp. n'est pas établi.

⁴⁶ Selon certaines sources, l'adresse de Sandjivan Ruprah à Londres serait la même que celle du marchand d'armes Kashoggi.

⁴⁷ *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n°2838, mars 2000, p.550.

internes, mais des acteurs étatiques qui commandent des armées nationales. Ils étendent ainsi leur espace de souveraineté chez leurs voisins.

Ainsi, une logique militaro-commerciale a renvoyé aux calendes grecques toute perspective de développement minier (hormis quelques enclaves au Katanga) : une logique de prédation s'est imposée et laisse le champ libre aux "traders" et à des réseaux semi-mafieux. Ceux qui profitent de la situation ne peuvent que se trouver dans une des trois catégories suivantes: les petites entreprises sans scrupules qui se situent à la limite de la criminalité, souvent liées à des réseaux de blanchiment d'argent; les grands et surtout les petits "traders" ou négociants en matières premières⁴⁸; les cadres militaires et politiques qui ont un contrôle réel sur les flux commerciaux. Comme le remarque à juste titre P. Collier, l'objectif dans une situation de guerre est le contrôle du marché par des moyens militaires, afin d'augmenter les marges de profit⁴⁹. Il est difficile, dans ce contexte, de parler d'un intérêt "national" ou "régional": les réseaux individuels sont ancrés dans un contexte régional ou national, mais ne fonctionnent guère au profit de cet environnement; toute alliance entre individus est toujours possible sur base d'un intérêt qui leur est commun. Le discours politique n'est qu'un instrument permettant de donner bonne conscience aux combattants et aux acteurs extérieurs⁵⁰. Rien de neuf, donc. Les grandes victimes de cette évolution sont évidemment la population congolaise et ce qui demeure encore de la souveraineté d'Etat. Cette dernière a été réduite à un lieu de médiation entre les différents intérêts régionaux et même individuels, dans lequel la présidence congolaise essaie de garder la tête hors de l'eau.

Le secteur minier est devenu majoritairement un secteur artisanal, achevant ainsi une évolution entamée vers le début des années 1980 avec la libéralisation de certains domaines du secteur (diamant, or). Rien n'a échappé à l'informalisation générale: des creuseurs d'or, diamant ou coltane au Kasai, en Province orientale ou au Kivu, aux creuseurs de l'hétérogénite au Katanga, partout la population congolaise est réduite à un état de semi-esclavage et de survie dans des conditions révoltantes. Elle a fini par incarner et dépasser le stade ultime de l'aliénation conceptualisée par Karl Marx: elle travaille pour nourrir les armées qui sont venues l'exploiter, parfois jusqu'à l'élimination physique. Une prolongation de la guerre aboutira certainement à une

⁴⁸ Notons qu'un grand commerçant mondial, comme par exemple l'entreprise suisse Glencore, a un intérêt dans une situation stable par le simple fait que l'acquisition de matières premières en devient moins fastidieuse, même si le prix est probablement un peu plus élevé.

⁴⁹ COLLIER, P., "Doing Well Out of War", Berndal, M., Malone, D. (eds), *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, Boulder, Lynne Rienner (Colorado), 2000.

⁵⁰ COLLIER, P., *Economic Causes of Civil Conflict and Their Implications for Policy*, World Bank, Working Paper, 2000 (<http://www.worldbank.org/research/conflict/papers/civilconflict.htm>).

“indigénisation” dans le sens d’une exploitation par des “entrepreneurs politico-militaires” congolais.

L’obscurité des opérations en cours pour la population, l’apparente inertie des puissances occidentales, l’impuissance du gouvernement congolais, la présence de réseaux de nationalité étrangère, autant d’éléments qui alimentent les rumeurs concernant l’omnipotence des entreprises minières qui dirigeraient la guerre, sous les commandes de l’*establishment* anglophone. Il importe de ramener ce dont sont accusés “les Américains” et “les multinationales américaines”⁵¹ à leur juste dimension⁵². Quel peut être l’intérêt froidement calculé d’une entreprise minière? D’abord, l’exploitation en bonne et due forme des ressources minières est devenue impossible sur la plus grande partie du territoire congolais. Les entreprises qui veulent exploiter le cuivre, le cobalt, le nickel, l’étain... sont beaucoup mieux servies par une situation de stabilité dans laquelle un gouvernement peut respecter ses engagements. Ceci vaut même pour l’or: il est évident qu’une mine d’or comme Sadiola Hill au Mali est beaucoup plus profitable pour l’Anglo American que n’importe quel piratage sur le terrain. La situation n’est guère différente pour le diamant: De Beers a surtout intérêt à pouvoir contrôler le marché. Le contrôle par des entreprises normales et légales est évidemment beaucoup moins ardu à réaliser que par la mise en place d’un réseau de comptoirs à chaque endroit stratégique où les diamants sortent d’un pays. Le marché informel du diamant travaille contre les intérêts de De Beers, et cette entreprise ne va pas le stimuler par une ingérence active dans les conflits. Une grande entreprise minière, ayant le temps devant soi, essaiera de contrôler des leviers essentiels du paysage minier d’un pays et de se mettre en bonne position en attendant que la situation se stabilise. La situation peut être différente dans deux cas. D’abord, quand des ressources minières nécessaires pour la survie de l’entreprise se trouvent dans la zone de guerre (comme cela semble être le cas pour la colombo-tantalite): un arrangement sera alors conclu avec celui qui contrôle ces ressources. En second lieu, dans la perspective d’une guerre prolongée, quand une certaine stabilité prévaut dans une zone occupée. Dans ces deux cas, les “grands” sont contraints à moyen terme de trouver un arrangement.

⁵¹ Certaines analyses amplifient leur rôle jusqu’au délire: selon BARACYETSE, P., *Les enjeux miniers du conflit dans la région africaine des Grands Lacs*, miméo (mars 2000?), dont l’analyse est fort intéressante sur d’autres points, l’inévitable America Mineral Fields serait même derrière un projet de retracer les frontières du Congo en faveur du Rwanda et de l’Ouganda!

⁵² Nous traitons ici exclusivement des intérêts des entreprises minières; il est assez évident, par contre, qu’un soutien diplomatique et politique du gouvernement des Etats-Unis est accordé à l’Ouganda et au Rwanda.

Comme l'a remarqué Chris Dietrich⁵³, le problème du risque représenté par les compagnies sécuritaires privées pour la souveraineté des Etats s'est transformé en un problème de la saisie de cette souveraineté par les armées internes des pays impliqués, afin de pratiquer un "commercialisme militaire". Selon cet auteur, l'évolution des relations entre les pouvoirs civils et militaires a mené à la prépondérance de considérations entrepreneuriales dans l'engagement militaire à l'extérieur de leur propre pays. En effet, chaque pays impliqué présente une balance légèrement différente des relations civils-militaires et de l'importance relative accordée aux intérêts sécuritaires et commerciaux. L'élément commun aux pays impliqués est qu'ils sont dirigés par des régimes arrivés au pouvoir suite à une guerre de plus ou moins longue durée, et que partout les "anciens combattants" dominent les réseaux commerciaux les plus importants.

Cependant, il est utile de replacer les événements en cours dans une perspective historique. On s'aperçoit alors que le Congo est impliqué dans des processus auxquels participe le continent entier: la désintégration des Etats, la réappropriation des appareils de domination et de violence, et surtout une certaine recomposition des espaces commerciaux et militaires de l'Afrique centrale qui relève de la longue durée. Pour cela, il est nécessaire de traiter des évolutions dans le Congo-Kinshasa "officiel", et notamment au Katanga. Nous reviendrons sur ces aspects dans la conclusion.

6.1. Les intérêts zimbabwéens

Le Zimbabwe d'avant la guerre de 1996 n'avait guère de liens importants avec le Congo, et certainement pas dans le secteur minier. Bien que le paysage minier zimbabwéen se prête bien aux initiatives des "juniors", ces dernières n'ont pas déployé une activité exceptionnelle au Congo, ni avant ni après le début de la guerre actuelle. Certaines compagnies "juniors" actives au Congo le sont aussi au Zimbabwe: l'Anglo American surtout dans le nickel, et des "juniors" comme Cluff Resources, Falcon et Trillion dans l'or. Falcon se trouvait même parmi les entreprises dont Kibasa avait menacé d'annuler le permis minier: l'entreprise a obtenu plusieurs ZER (Zones exclusives de recherches) au Kasai Oriental (20.000 km²). On ne peut pas émettre des hypothèses d'alliances entre ces compagnies et les activités de l'armée zimbabwéenne au Congo: Cluff⁵⁴ se retrouve des deux côtés (projet Kisenge Manganèse du côté Kinshasa et projet Banro du côté rebelles), ainsi

⁵³ DIETRICH, C., "The Commercialisation of Military Deployment in Africa", *Africa Security Review*, Vol.9, N°1, 2000 (www.iss.co.za/Pubs/ASR/9.1/Commercialisation.html).

⁵⁴ Précisons aussi que Cluff Zimbabwe a été repris pas la société ghanéenne Ashanti Goldfields.

qu'il Anglo American (divers projets des deux côtés de la ligne de combat). Trillion s'est retiré de son projet au Congo.

Il est donc impossible de confirmer l'hypothèse que les Zimbabwéens "roulent" pour des entreprises minières. Les acteurs ont plutôt réussi à constituer un complexe militaro-commercial, aidé en cela par le vent de la privatisation. Le Zimbabwe, qui avait essayé de contrôler une partie de l'économie nationale grâce à la prise de participation par l'Etat, n'a pas échappé aux pressions en faveur de la privatisation de l'industrie minière de la part des institutions financières internationales. Face à cela, le gouvernement a essayé d'appliquer une politique d'indigénisation en encourageant des entrepreneurs zimbabwéens à reprendre les actions gouvernementales. Au nom du "black empowerment", un fonds d'investissement, l'Africa Resources Investment, a été créé en août 1997 pour rendre possible la prise de participations indigènes et créer un véhicule d'investissement régional. Sous-capitalisée, la fondation fut au bord de la faillite en février 1999⁵⁵. Le lien trop étroit avec Africa Resources Ltd., le bras économique du parti au pouvoir ZANU, avait incité la plupart des directeurs à donner leur démission. Néanmoins, l'indigénisation fut poursuivie, au profit des gens au pouvoir. Comme souvent, la privatisation au Zimbabwe signifie une redistribution au profit des ... mêmes, mais en tant qu'individus et non plus en tant que membres du gouvernement.

La première guerre de 1996-97 a probablement tissé les premiers fils de ce qui deviendra une toile d'araignée d'intérêts zimbabwéo-congolais. L'aide zimbabwéenne, à travers la Zimbabwe Defence Industries, entreprise publique d'armements et d'équipements militaires, aurait fourni, selon des estimations probablement exagérées, des armements à l'AFDL pour une valeur estimée entre 17 millions et 38 millions de dollars US⁵⁶. Ces armements auraient été décisifs pour la prise du pouvoir par l'AFDL.

L'on a attribué parfois à une "dette de guerre" de 5 millions de dollars US (selon la même source), la cause de l'implication du Zimbabwe dans la guerre actuelle, mais ceci semble passer outre le fait que le Zimbabwe a essayé, déjà depuis juillet 1997, de prendre pied dans l'économie congolaise, sans doute par peur de se voir devancer par les Sud-Africains⁵⁷. Cet effort de pénétration dans le marché congolais ne semble pas avoir été fait de façon très

⁵⁵ "Africa Resources on the Verge of Collapse", *Zimbabwe Independent*, 12 February 1999.

⁵⁶ "Zimbabwe Supplied Planes, Men and Weapons to Kabila's Rebels", *The Sunday Independent* (South Africa), 13 July, 1997.

⁵⁷ Cependant, une autre source mentionne, après trois mois de guerre en 1998, une dette accumulée de 150 millions de dollars US du Congo au Zimbabwe ("The Business of Conflict", *African Business*, 1st December 1998). N'oublions pas qu'un trafic commercial intense a toujours existé entre le Congo et l'Afrique du Sud, passant par le territoire du Zimbabwe, et sans que ce dernier pays n'ait pu en toucher les dividendes.

structurée et s'est heurté au manque de connaissance des méandres complexes de l'économie congolaise⁵⁸. En outre, il a été l'œuvre plus du noyau dur du régime zimbabwéen des entrepreneurs commerciaux zimbabwéens comme tels.

L'homme clé semble avoir été, aux débuts de la guerre, le ministre de la Justice Emerson Mmangagwa. Il est au cœur d'un groupe relativement restreint de personnalités clés du régime de Mugabe. Ce groupe contrôle une constellation de structures politiques (ZANU), militaires (ZDF), commerciales (Africa Resources Ltd., Zidco Ltd., Swift Investments, Zvinashe Transport) et financières (First Banking Corp. Ltd.⁵⁹) qui permettent de s'assurer une indépendance économique et de financer –au moins partiellement– leur contribution à la guerre.

Selon des informations publiées dans la presse, la Zimbabwe Defense Industries aurait exporté de la marchandise pour environ 60 millions de dollars US au Congo pendant l'entre-deux-guerres⁶⁰. Cette marchandise a été transportée par Zvinashe Transport, faisant partie du holding Zvinashe Investments, dans lequel le général Zvinashe est l'actionnaire principal. Le contrat de transport conclu se serait élevé à un montant de 16 millions de dollars US (200 millions de dollars ZW)⁶¹. La compagnie Swift Investments, dirigée par le frère du général, a pu bénéficier d'un contrat de 10 millions de dollars US pour des exportations vers le Congo.⁶²

La caractéristique prépondérante de ces opérations est le rôle central joué par les transporteurs. Ceci fait partie d'une tendance de fond qui pèse lourdement sur l'économie congolaise et même africaine: dans un contexte de production, l'accent est mis sur le commerce et le contrôle des réseaux d'écoulement. En d'autres termes, ceux qui profitent ne sont pas les producteurs mais les intermédiaires.

L'engagement du complexe militaro-commercial s'est davantage structuré au fur et au mesure que la guerre se prolongeait. Face à la contestation intérieure contre la participation à la guerre au Congo, le gouvernement et la présidence du Zimbabwe ont essayé d'ouvrir des opportunités commerciales (ou au moins d'en donner l'impression) pour les entrepreneurs du Zimbabwe⁶³. Début novembre 1998, un accord de

⁵⁸ Cf. "Zimbabwe Faces Problems Cashing In on DR Congo Crisis", *AFP*, 28 July 1999.

⁵⁹ La filiale de cette banque à Kinshasa se chargerait des aspects financiers des contrats miniers avec le Zimbabwe, notamment dans le cadre de l'affaire Rautenbach. («Mines sans frontières» du Shaba au Zimbabwe», *La lettre du Continent*, 10 septembre 1998).

⁶⁰ "Zimbabwe Secures Trade Contract in Kabila's Congo", *Reuters*, 7 October 1998.

⁶¹ "Zvinashe Transport Wins Multi-Million Dollar Deal", *Africa News Service*, 17 October 1997.

⁶² BLOCK, R., "War Becomes a Trump Card", *The Wall Street Journal*, 10 September 1998.

⁶³ Cf. "Businessmen urged to invest in DRC", *The Zimbabwe Herald*, 7 October 1998.

coopération globale fut conclu entre le Congo et le Zimbabwe, en prévoyant la création d'entreprises à capitaux mixtes⁶⁴. Suite à cet accord, le transport entre le Congo et le Zimbabwe a été amélioré (ligne aérienne Kinshasa-Harare; ligne ferroviaire Lubumbashi-Harare), et des exploitations du bois entamées⁶⁵. Un terrain de 600.000 ha (Katanga, Mutwala, Muhala) a été attribué à la Agricultural and Rural Development Authority du Zimbabwe dans un accord de "joint venture" avec le gouvernement congolais⁶⁶. Cependant, l'opération –probablement symbolique car difficilement réalisable dans un contexte de guerre– ne semble jamais avoir obtenu le financement requis de la part du gouvernement congolais.

Les activités du Zimbabwe dans le domaine minier sont les plus structurées parmi celles de tous les pays impliqués. Le complexe militaro-commercial s'est introduit dans le secteur diamantaire; le secteur du cuivre/cobalt fut soumis à une "taxation" zimbabwéenne. Dans les deux cas, il s'agit d'un essai de mainmise zimbabwéenne sur les secteurs clés de l'économie minière congolaise, ce qui en amplifie les conséquences au niveau de la politique interne du Congo. Cependant, l'attitude du Zimbabwe ne paraît pas motivée par le marché ou une volonté d'entreprise, mais bien par le simple besoin de générer des profits pour les acteurs impliqués dans la guerre.

6.1.1. Les diamants du Kasai accaparés

La principale source de revenus pour le gouvernement congolais étant les diamants, le Zimbabwe a préféré s'en assurer l'accès par l'intermédiaire d'une entreprise commerciale. En octobre 1999, la presse fait état de la création de la compagnie Osleg (Operation Sovereign Legitimacy), une entreprise privée dont –de nouveau– le général Zvinvashe est directeur⁶⁷. Cette compagnie met sur pied avec Comiex (cf. supra) une "joint venture" dénommée Cosleg et destinée à entreprendre des actions commerciales communes. Cosleg voulut d'abord s'engager dans l'achat de diamants artisanaux⁶⁸. Cette opération faisait partie d'un essai de plus grande envergure de contrôle du commerce informel du diamant (cf. supra). La même

⁶⁴ «Le Zimbabwe et la RDC consolident leurs relations commerciales», *Bulletin de l'ACP*, 5 novembre 1998.

⁶⁵ "Zimbabwe and DRC Undertake Joint Diamond Mining Venture", *The Zimbabwe Herald*, 17 January 2000.

⁶⁶ "Kabila's Gift a Boost to Zimbabwe and Congo", *Business Day*, 30 September 1999.

⁶⁷ La direction de Osleg est assurée par Zvinvashe, le secrétaire permanent du ministère de la Défense, le président de la Minerals Marketing Corporation, et le président de la Zimbabwe Mining Development Corporation. ("No Diamond Cheques for Zimbabwe in the DRC", *The Zimbabwe Independent*, 10 March 2000).

⁶⁸ "Stars and Stripes", *Business day*, 13 October 1999.

compagnie commença ensuite l'exploitation alluviale de diamants dans la rivière de Senga Senga près de Mbuji-Mayi, et l'exploitation du gisement de kimberlite de Tshibwe⁶⁹, un des plus riches de la concession Miba.

Les Zimbabweens qui se sont aventurés dans le commerce du diamant se sont inévitablement retrouvés dans un nid de guêpes, et des articles ont parus dans la presse zimbabweenne, faisant état de la déception des officiers de l'armée quand ils ont constaté qu'ils avaient été trompés par les commerçants (et politiciens?) congolais⁷⁰... De meilleures perspectives sont espérées pour un deuxième projet de Cosleg: Sengamines SARL⁷¹ pour l'exploitation alluviale de diamants dans la rivière de Senga Senga près de Mbuji-Mayi, et du gisement de kimberlite avoisinant de Tshibwe. En principe, ce projet aurait dû s'intégrer dans l'économie minière officielle: grâce à une combinaison qui associe un financement par un homme d'affaires de l'Oman, une entreprise diamantaire cotée sur la Bourse de Londres, et les intérêts zimbabweens et congolais, le projet aurait dû être coté à la Bourse de Londres⁷². Mais, sous l'effet de la campagne contre les "diamants de conflit", la cotation en Bourse a été bloquée. Ceci n'arrêtera probablement pas l'exécution du projet sur le terrain, sous la forme d'une occupation par les troupes zimbabweennes des gisements mentionnés. Ce dossier ajoute encore un élément explosif au contentieux qui oppose depuis une décennie les Katangais (dont le président et le ministre des Mines, Kibasa) et les Luba du Kasai.

Il n'est pas évident que la population zimbabweenne tire le moindre profit de ces multiples arrangements. Les seuls résultats de l'engagement zimbabween ont été, jusqu'à présent, une dévaluation en cascade du dollar zimbabween, une inflation de 50%, des dépenses énormes pour la guerre (estimés à 78 millions de dollars US⁷³), la suspension de crédits sud-africains⁷⁴, une rupture avec le FMI⁷⁵ et des relations difficiles avec la Banque mondiale⁷⁶.

⁶⁹ "Zimbabwe and DRC Undertake Joint Diamond Mining Venture", *The Herald*, Harare, 17 January 2000.

⁷⁰ "No Diamond Cheques for Zimbabwe in the DRC", *The Zimbabwe Independent*, 10 March 2000.

⁷¹ Inauguré le 15 janvier 2000 par des ministres congolais et zimbabweens à Mbuji-Mayi.

⁷² Voir l'étude détaillée, "Glittering Prizes from the War", *Africa Confidential*, Vol.41, N°11, 26 May 2000, pp.1-4.

⁷³ "Zim Troops Finally Head Home", *The Financial Gazette*, 1 June 2000.

⁷⁴ "SA Banks Freeze Credit Lines", *The Standard*, Harare, January 2000.

⁷⁵ "Government again throws out IMF's Rescue Plan for Zim", *The Financial Gazette*, Harare, 20 January 2000.

⁷⁶ "Zim fails to repay WB Loan", *The Financial Gazette*, Harare, 18 May 2000.

6.1.2. L'affaire Rautenbach

Dès le début de la guerre de 1998, le complexe militaro-commercial zimbabwéen a essayé de contrôler une partie de l'économie minière formelle du Congo. L'affaire fut toutefois plus complexe qu'on le croyait à l'époque.

Billy Rautenbach, citoyen du Zimbabwe d'origine afrikaner (juive) est à la tête d'un groupe familial qui réunit un conglomérat d'une centaine d'entreprises (souvent *offshore*) en Afrique du Sud, au Zimbabwe, au Botswana et en RDC.

La base de ce qu'on a appelé un "empire commercial" fut jetée par le père de Billy Rautenbach dans une compagnie, la Quest Motors, en collaboration avec le ZANU –parti de son ami personnel Mugabe⁷⁷.

Selon H. Leclercq, Rautenbach obtient en 1990 un contrat pour le transport du cobalt congolais par camion vers le port de Durban en Afrique du Sud. Pendant le gouvernement de Kyungu wa Kumwanza, cette entreprise, Sabot, se serait chargée du transport du cobalt dans des wagons "à double fond" pour le compte du mercantile gouverneur. Quand l'AFDL se mit à avancer, Sabot resta le seul transporteur sur cette ligne.

A cause d'une dette de 3,5 millions de dollars US que lui devait la Gécamines pour ce transport, il aurait négocié le gisement de Kabambankola (mine à ciel ouvert, groupe Centre) avec le gouvernement Kengo. Aux débuts du nouveau régime, Rautenbach s'était introduit auprès de la présidence en lui offrant des facilités de transport. Quelques mois après la chute du régime Mobutu, le 17 octobre 1997, un accord ("*main of agreement*") entre la République démocratique du Congo et l'entreprise Ridgepointe Overseas Development Ltd. aurait été signé⁷⁸, vraisemblablement avec comme objet une "joint venture" entre la Ridgepointe (Rautenbach) et la Gécamines pour l'exploitation de la mine de Kabambankola⁷⁹. Le succès obtenu par Rautenbach dans la gestion de ce gisement (la reprise de l'exploitation du cobalt et surtout la rapide production de liquidités) a partiellement motivé la décision de lui donner la gestion de la totalité du groupe Centre. La guerre de 1998 a accéléré le processus et Rautenbach a repris, début novembre 1998, le groupe Centre de la Gécamines à Likasi. Suite aux protestations de la direction de la Gécamines, la présidence congolaise le nomme à la tête de l'entreprise quelques jours plus tard. Il ne réussit pas dans son essai de

⁷⁷ "An aristocrat in Africa", *The Mail and Guardian*, 26 November 1999.

⁷⁸ Selon le texte du contrat postérieur du 3 septembre 1999, qui y réfère.

⁷⁹ Cf. BRUYLAND, E., "Gécamines' nieuwe baas Billy Rautenbach. De Schok", *Trends*, 12 November 1998, p.27. Traduction en français dans *Le Soft*, 25 janvier 1999. Dans le texte du contrat du 3 septembre, les deux parties signataires sont présentées comme le gouvernement de la RDC et Ridgepointe; dans la presse, on parle d'une *joint venture* entre la Gécamines et Ridgepointe. Cf. "New Chief for Gécamines", *Mining Journal*, N°8507, 20 November 1998.

redynamisation de celle-ci et, le 30 octobre 1999, Georges Forrest est nommé comme président du conseil d'administration de la Gécamines. Le 14 mars 2000, le contrat du gouvernement congolais avec Rautenbach est rompu, même pour le groupe Centre. Les handicaps de Rautenbach furent multiples: au niveau de l'entreprise il a voulu chambouler la construction existante des différents équilibres sociaux, politiques et ethniques, mais sans connaissance de ce terrain périlleux. Il a été pris en tenailles par ses parrains zimbabwéens pour le financement de la guerre. Et il a également essayé de soigner ses intérêts personnels, qui ne concordaient pas nécessairement avec ceux de l'entreprise.

Ce qui frappe dans la saga de la Gécamines comme dans les autres aventures du secteur minier, c'est la prépondérance des intermédiaires non-miniers et surtout des transporteurs. Ceci ne fait qu'amplifier une tendance de la gestion postcoloniale, celle qui privilégie le commerce sur la production. La perspective demeure la même: celle du profit à court, très court terme.

6.2. Les intérêts ougandais

Avant la prise du pouvoir par l'AFDL comme après, il semble que les Ougandais, bien qu'accusés actuellement par les Rwandais de ne pas avoir supporté le fardeau réel de la guerre, ont essayé de tirer au maximum les profits économiques de leur soutien à la guerre contre Mobutu. Depuis le début de la guerre de 1998 et jusqu'à présent, un complexe militaro-commercial s'est développé en Ouganda qui organise l'exploitation et le trafic de l'or, du bois et du diamant du Congo, tout en évitant la répression systématique comme celle qui existe dans les territoires occupés par les Rwandais. Ici aussi, l'implication des entreprises minières étrangères semble minimale.

Immédiatement après la prise du pouvoir par l'AFDL, plusieurs projets d'intégration économique entre l'Ouganda et la Province orientale ont été proposés, dont la cheville ouvrière devait être constituée par un réseau routier et ferroviaire⁸⁰. Plusieurs missions commerciales ougandaises ont atterri à Kinshasa, dont une a été guidée par le président Museveni lui-même.⁸¹ Pourtant, ce projet économiquement très défendable n'a jamais suscité l'enthousiasme de Kinshasa, qui était plus préoccupée par son émancipation

⁸⁰ "Uganda-Congo Road and Rail Connectivities Planned", *NCN Business Briefs*, 11 June 1997 (www.marekinc.com). Une liaison aérienne a été inaugurée et était opérationnelle jusqu'au début de la guerre de 1998.

⁸¹ *NCN General Business Briefs*, 12 August 1997. On envisageait même une exploitation commune des réserves pétrolières dans les régions riveraines des lacs Albert et Edward dans les deux pays (v. «Entrée d'une compagnie canadienne», *La lettre Afrique Energies*, n°328, 3 septembre 1997).

des parrains ougandais et rwandais –entre autres via une adhésion au SADC. Il a également vite été miné par l'action de certaines personnalités ayant des liens protecteurs avec la présidence et davantage motivées par les perspectives de gains rapides que par un quelconque développement régional⁸². Le projet de Museveni d'unification des pays de l'Afrique de l'Est dans une fédération militairement forte ne semble pas avoir été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par la population ougandaise⁸³.

Déjà pendant l'offensive de l'AFDL, le demi-frère et conseiller militaire du président, Salim Saleh, essaie de s'introduire dans le monde des concessions aurifères et diamantifères de la Province orientale, à travers sa compagnie Caleb International⁸⁴. Saleh était déjà introduit dans le "business" de l'or par ses actions dans la compagnie Branch Energy Uganda, filiale de la nébuleuse commerciale autour de la société mercenaire Executive Outcomes⁸⁵. Ses activités commerciales (souvent douteuses) lui ont fait perdre une partie de son influence, suite à son essai illicite d'acquisition d'une banque commerciale en Ouganda⁸⁶: après la publication de cette affaire, le président Museveni a été obligé de licencier son demi-frère comme conseiller militaire. Cette démission n'a pas réellement diminué son pouvoir économique, exercé à travers le "pro-consul" des territoires occupés par les Ougandais, le général James Kazini.

Dès le début de la prise du pouvoir par l'AFDL, une filière ougandaise essaie de s'affirmer dans l'exploitation de l'or. Tandis que des contrats avaient été conclus entre Okimo et Barrick pour la grande concession

⁸² Voir ONYANGO-OBBO, C., "Tough Choices for Uganda in the Congo", *The East African*, 31 August–6 September 1998 (www.africanews.com/obbo/article211.html). L'auteur fait remarquer que les débuts de ce commerce régional n'ont pas vu l'écoulement massif des produits ougandais sur le marché congolais, mais plutôt une augmentation de la vente des produits pétroliers en provenance du Congo, moins chers que leurs équivalents ougandais, sur le marché en Ouganda.

⁸³ MUSEVENI, Y.K., *Towards a Closer Cooperation in Africa*, Kampala, July 1998, 48p.

⁸⁴ D'après le vrai nom de Salim Saleh: Akandwanaho Caleb.

⁸⁵ Cette compagnie a officiellement arrêté ses opérations en Ouganda vers la fin de 1998 («Ouganda: redistribution des concessions d'or», *La lettre de l'océan Indien*, n°837, 12 décembre 1998), pour vouloir les reprendre l'année d'après ("Ouganda: Brian Westward", *La lettre de l'océan Indien*, n°877, 30 octobre 1999). L'implication du groupe Branch Energy ne se limite pas au commerce de l'or. Tony Buckingham de Heritage Oil, une entreprise centrale du réseau, a obtenu un permis d'exploration pour le pétrole dans la région avoisinant le lac Albert. La logistique pour ce projet ne peut être assurée que par le Congo... (cf. l'article très révélateur «Ouganda: l'exploration reprend sur d'autres bases», *La lettre Afrique Energies*, n°314, 22 janvier 1997).

⁸⁶ Cf. "The Rise and Fall of Salim Saleh", *New African*, 3 January 1999; ONYANGO-OBBO, C., "Is General Saleh a Robin Hood?", *The Monitor*, 9 December 1998; "Major General Salim Saleh –Uganda's Robin Hood, or Plain Villain?", *The Uganda Review*, Vol.2, N°1, January 1999 (www.ugandareview.com/j_people.htm).

d'Okimo, avec un accord entre Okimo et Kimin pour la concession de Mongbwalu, une autre compagnie, Russel Resources Group, s'introduit dans le secteur. Cette société est domiciliée à Perth, Australie, mais n'est pas cotée en Bourse. Elle est la propriété d'un homme d'affaires local, l'Israélien Gad Raveh, qui serait actif dans le domaine de l'agro-alimentaire, et de David Russell, "ancien" d'une autre compagnie minière à Rhodes Mining⁸⁷. La société est dirigée⁸⁸ par David Agmon, général israélien à la retraite, "ancien" de la coopération militaire israélienne à Kinshasa (fin des années 1980) et ancien directeur de cabinet du premier ministre Netanyahu (novembre 1996–janvier 1997)⁸⁹. Le nouveau régime lui avait promis (comme récompense pour services rendus?) le gisement de Mongbwalu sur lequel se trouvait Kimin. Agmon avait à cette époque déjà une attitude revendicatrice et il avait essayé d'engager du personnel de la société US Defence Systems pour la protection des concessions minières au Kivu⁹⁰. Le 12 juin 1997, le général Agmon descend sur le site minier de Mongbwalu avec des militaires congolais de la garnison locale, pour chasser *manu militari* le personnel de Kimin qui se trouve sur place. Ils ne réussissent pas dans leur objectif, et le ministre Kambale doit annuler l'arrêté ministériel deux semaines plus tard. En septembre 1997, le contrat avec Kimin est annulé. Kimin, qui s'est associée avec la société ghanéenne Ashanti Goldfields, sera évincée par cette dernière. Le résultat de l'imbroglio qui s'ensuivra, pendant lequel les mêmes contrats furent attribués, suspendus et réattribués, sera que Russel aura la concession 40 mais sans celle de Kimin/Ashanti, et que Barrick aura la concession 38 ou une partie de ce qui lui avait été attribué sous le régime précédent. Pendant la guerre, il est apparu que le général Salim Saleh s'est associé avec Agmon et qu'ils exploitent ensemble des gisements aurifères, dont celui de Durban dans la concession d'Okimo. Agmon serait aussi dans le centre d'un réseau de trafic d'armes dans la région⁹¹.

Une autre affaire qui a sévèrement terni l'image d'un "intègre Ouganda" est celle de la disparition d'un avion sur la ligne Entebbe–Bunia dans lequel se trouvaient le lieutenant-colonel Jet Mwebaze⁹², un directeur israélien d'une entreprise (Russel?) appartenant à Salim Saleh, des trafiquants

⁸⁷ Selon une seule source: «Terrain miné entre Ashanti et Russel», *La Lettre Afrique Energies*, n°345, 13 mai 1998.

⁸⁸ La fiche de contact de Russell donne au général Agmon le titre de "managing director".

⁸⁹ Selon CROS, M.-F., «Pour quelques pépites de plus: le centurion, la mine et les contrats», *La Libre Belgique*, 22 mai 1998. Ce texte donne un bel aperçu synthétique de l'affaire Kimin.

⁹⁰ «Uganda eist mijnen in Congo», *Trends*, 17 juli 1997, p.10.

⁹¹ Cf. LUMBI, P., *Guerre en RDC. Enjeux économiques: intérêts et acteurs*, Kinshasa, Observatoire Gouvernance Transparence, 10 avril 2000, pp.9-10.

⁹² Mwebaze était le frère du commandant en chef de l'armée ougandaise James Kazini et l'homme des «missions spéciales».

d'or congolais de Bunia et une importante somme d'argent. Cette disparition vraisemblablement dans le cadre d'un trafic d'or avec le territoire congolais occupé par les Congolais, a coûté la vie à Jet Mwebaze⁹³.

L'existence du trafic en question date d'ailleurs d'avant le début de la guerre. En septembre 1997 déjà, les exportations d'or ougandais, selon des données de la Banque centrale du pays, avaient progressé de 23 millions de dollars US en 1995 et de 60 millions de dollars US en 1996 à 105 millions de dollars US en 1997. La banque même reconnaissait qu'une partie de cet or venait du Congo. La fièvre de l'or en Ouganda trouve d'ailleurs une explication partielle dans le fait qu'un nombre important d'investisseurs potentiels (200 concessions déjà accordées en juin 1997) n'ont pas réalisé leurs projets (27 compagnies actives en février 1998)⁹⁴. D'autres informations font état des efforts déployés par les Ougandais pour contrôler le trafic des diamants dans la région et la perception des "taxes"⁹⁵.

Les personnalités impliquées font partie de la génération des anciens combattants de la guerre contre le régime d'Obote, qui ont acquis un statut de quasi-intouchables en Ouganda⁹⁶. Ce serait également ce groupe –et plus particulièrement des personnalités apparentées au président Museveni– qui seraient les preneurs de décision concernant la politique congolaise du pays⁹⁷.

Les revenus en provenance de ces opérations ont certainement contribué à financer la guerre du côté ougandais et, selon certains, ont abondamment grossi leurs chiffres budgétaires⁹⁸. Une autre source de financement aurait été constituée par les réserves en devises de la Banque centrale ougandaise –ce qui a immédiatement irrité le Fonds monétaire international, lequel a suspendu un programme d'aide à l'Ouganda⁹⁹.

Y a-t-il une action spécifique des entreprises minières derrière ces événements? Il faudrait dans ce cas que ces entreprises aient un intérêt dans la prolongation de la guerre. Or, on ne peut guère retrouver, dans le secteur minier formel, un hypothétique conglomérat d'intérêts qui aurait financé la guerre comme la *Radio trottoir* le prétend souvent. Il est évident que les

⁹³ Voir, entre autres, "A Plane Wreck Tarnishes Museveni's Clean Legacy", *Mail and Guardian*, 23 October, 1998 (www.mg.co.za/mg/news/98oct2/23oc-uganda.html).

⁹⁴ Voir "The Riddle of Ugandan Gold", *New African*, March 1998.

⁹⁵ "UPDF hold Congo Diamond Dealers", *Reuters*, 10 May, 1999; *The Monitor*, Kampala, 11 May 1999.

⁹⁶ Cf. ONYANGO-OBBO, C., "Meet Museveni's New Tribe", *The Monitor*, 28 January 1998 (www.africanews.com/obbo/article246.htm).

⁹⁷ ONYANGO-OBBO, C., "Congo: Good To Be A Traitor", *The Monitor*, Kampala, 21 October 1998.

⁹⁸ Cf. "Kampala Running on DRC Monies", *The Monitor*, Kampala, 30 June 1999.

⁹⁹ Les dépenses pour la défense ont augmenté officiellement de 1,9 à 2,2 % du PNB. "Domestic Debt Record Shs 100bn IMF suspends aid to Uganda", *Uganda News Updates*, 13 March 1999 (www.uganda.co.ug/state.htm).

responsables de l'exploitation du cobalt en Ouganda n'ont pas été particulièrement attristés par l'effondrement de la Gécamines; mais il n'y a aucune indication que la concurrence aiguë sur le marché du cobalt soit un motif dans le déclenchement de la guerre.

Pour le marché de l'or, il suffit de dire que ni l'Ouganda ni le Congo ne sont jamais cités parmi les producteurs mondiaux principaux. Les quantités sont, pour le marché mondial, négligeables, et l'intérêt ne peut être que minime pour les entreprises. En ce qui concerne le diamant, nous ne disposons que des chiffres de l'importation à Anvers de diamant en provenance de l'Ouganda. Ces importations à Anvers s'élevaient en 1999 à 1.813.500 dollars US pour 11.024 carats. Ceci représente, par rapport à la production totale de 1999 au Congo, 5% de leur valeur en carats et 2,5% de leur valeur en dollars¹⁰⁰. Si la moyenne en valeur de la production congolaise est de 33 dollars US par carat, l'exportation de l'Ouganda est évaluée à 161 dollars US par carat. Ceci est une indication du fait que la majeure partie des diamants de joaillerie disparaissent dans les circuits de la contrebande. Pour le marché mondial, la quantité globale est négligeable et elle est insuffisante pour que les "grands" s'y impliquent activement; elle est néanmoins suffisante pour l'enrichissement individuel.

Les entreprises étrangères qui profitent de la guerre sont plutôt de petites sociétés de commercialisation des matières premières ayant mauvaise réputation, comme Krall Metals (cf. infra). Il convient de noter que l'Ouganda a réintégré le réseau commercial contrôlé par Mobutu et ses généraux avant la prise du pouvoir par l'AFDL. En effet, selon un rapport local¹⁰¹, le commerce en matières précieuses serait dirigé à Kampala par le Victoria Group¹⁰². A la tête de ce groupe se trouve Salim Saleh, en collaboration avec le réseau de Khanafer¹⁰³ et de Abdul Karim. Comme du temps de Mobutu, Khanafer collabore avec les généraux Baramoto et Nzimbi, et il a fait partie du réseau commercial de l'Unita. Le Victoria group n'est pas seulement actif dans le commerce du diamant, mais aussi dans le trafic d'argent. La spéculation sur la différence du taux de change du franc congolais à Kinshasa et à Kisangani peut en effet être très lucrative. La circulation des marchandises semble par ailleurs être au moins aussi importante que les marchandises même: des

¹⁰⁰ Les chiffres pour la totalité de la production congolaise sont tirés de ROMBOUTS, L., *Diamond Mining and Exploration Overview 1999* (www.terraconsult.be/overview.htm). Ces données (22 millions de carats pour 725 millions de dollars US) incluent, selon l'auteur, tous les diamants produits en territoire congolais, y compris dans les territoires occupés (communication personnelle).

¹⁰¹ LUMBI, P., *op. cit.*, pp.5-13.

¹⁰² Le nom de la maison d'achat de diamants de Talal, homme d'affaires libanais, à Kisangani.

¹⁰³ Voir MUTAMBA LUKUSA, G., *Congo/Zaïre. La faillite d'un pays. Déséquilibre macro-économique et ajustements (1988-1999)*, Cahiers Africains, n°37-38, Bruxelles-Paris, CEDAF-L'Harmattan, 1999, pp.52-55.

témoins affirment que le prix du diamant étant plus élevé dans cette région que sur le marché mondial, le commerce en diamants est utilisé pour des opérations de blanchiments d'argent : l'achat de diamants à un prix plus élevé que le prix de la vente permet d'avoir des devises "blanches"¹⁰⁴. Une partie des francs congolais nécessaires sont gagnés à travers d'autres réseaux commerciaux monopolistiques, contrôlés par des commerçants et officiers congolais (la bière ougandaise par exemple n'est pas taxée contrairement à la bière locale, la Primus). D'autre part, de nombreuses indications existent d'un lien entre le commerce des diamants et le trafic d'armes dans la région.

6.3. Les intérêts rwandais

6.3.1. Le "secteur minier" rwandais

Traditionnellement, l'économie du Rwanda ne dépendait que peu de l'exportation des ressources minières (moins de 10% des exportations) et elle était entre les mains de petites coopératives et d'exploitants artisanaux. L'implication directe des sociétés minières dans la guerre est donc plus qu'improbable. Par contre, les minerais vendus (colombo-tantalite, or, étain) se retrouvent dans des quantités importantes au Kivu et au Maniema, et ces ventes se situent dans le prolongement de l'économie minière rwandaise: le Rwanda exportait officiellement 99 tonnes de minerai brut de tantale (contenant 28 tonnes d'oxyde de tantale) en 1996¹⁰⁵.

6.3.2. Les réseaux commerciaux

L'exploitation des matières premières en provenance du Kivu semble être militarisée et partiellement sous contrôle d'officiers de l'armée rwandaise, sans que l'on voit trace d'une implication étrangère directe. La commercialisation se fait par les filières commerciales d'avant la guerre, contrôlées par des commerçants "libanais"¹⁰⁶ ou rwandais, en collaboration avec ou sous le contrôle d'officiers de l'armée rwandaise. Il y aurait un "groupe de Kigali" qui, comme le Victoria group, est engagé dans le trafic des substances précieuses et de l'argent. Le "ministre des Mines" du RCD/Goma,

¹⁰⁴ Remarquons que le gouvernement congolais fut aussi impliqué dans une opération similaire par une société italo-saoudienne Nomas qui propose vraisemblablement l'échange de dollars en provenance d'un commerce illégal contre des dollars "propres". Cf. *ACP Bulletin*, 6 janvier 1999; "Kabila gaat in zee met drugs-mafia", *De Financieel-Economische Tijd*, 11 februari 1999.

¹⁰⁵ *The Economics of Tantalum*, London, Roskill Report, 1999, Table 40.

¹⁰⁶ Le mot «libanais» est un terme général pour désigner toute personne originaire du Moyen-Orient.

Kamanzi, serait l'homme de confiance de Kigali. Le diamant serait sous le contrôle du frère d'Abdul Karim, associé de Khanafer du réseau ougandais. A Kigali, un certain nombre de comptoirs de diamants se sont ouverts, tandis que le pays n'en produit pas¹⁰⁷.

Le commerce de l'or, du coltane et de la cassitérite serait pratiquement contrôlé (du côté congolais) par Madame Gulamali (Aziza Kulsum de son nom de jeune fille). Cette dame semble incarner l'adage que l'argent ne connaît pas d'ethnie. De mère hutu et de père libanais, elle s'est lancée avec succès dans le commerce de l'or jusqu'à la libéralisation de 1981. Après un repli temporaire vers Bujumbura, elle est revenue comme fournisseur d'armes (en collaboration avec Baramoto et Nzimbi) aux FDD de Nyangoma, jusqu'à son éjection du mouvement. Pendant l'avancée de l'AFDL, elle a profité du mariage de son petit frère avec une femme tutsi pour se convertir en collaboratrice de l'AFDL et de Kabila pendant la période 1997-98. La guerre de 1998 l'a reconvertie de nouveau dans un pilier du FPR de la région, avec la collaboration d'un homme d'affaires rwandais proche de Kagame¹⁰⁸.

Le troisième membre de cette filière serait un homme d'affaires rwandais proche de Bagaza et de Kagame, Rujugiro, qui contrôle entre autres le commerce des cigarettes et des matières précieuses¹⁰⁹.

Mentionnons encore des commerçants de fortune, peu implantés dans la région, comme Sanjivan Ruprah (cf. supra) avec Little Rock Mining.

6.3.3. Les "matériaux stratégiques": tantale, niobium

A part l'or et le diamant, la particularité de la région et l'origine d'un de ses mythes est le coltane, ou le concentré de colombo-tantalite ou de tantalite. Il s'agit de petites granules contenant le métal appelé tantale et qu'on peut sélectionner à l'aide d'une technique facile. Ce métal est actuellement fort recherché grâce à ses utilisations pour la fabrication de téléphones mobiles¹¹⁰, d'ordinateurs, et dans l'industrie aérospatiale¹¹¹, et la demande ne cesse de croître. En 1997, la consommation de tantale a atteint un niveau record de 1.630 tonnes¹¹². La production du concentré de tantale au Rwanda se situe

¹⁰⁷ De Beers aurait également ouvert un comptoir à Kigali afin d'avoir un certain contrôle sur les flux informels, mais s'est engagé officiellement en 2000 à ne plus acheter de diamants recueillis artisanalement dans un pays africain.

¹⁰⁸ Source: témoignages; LUMBI, P., *op. cit.*, p.14.

¹⁰⁹ LUMBI, P., *op. cit.*, pp.14-15.

¹¹⁰ KJÆR, S., "The Future Role of Tantalum Capacitors in Mobile Phones", *TIC Bulletin*, N°101, pp.2-3.

¹¹¹ Cf. "US Said to Lead Aerospace Production, Consumption", *American Metal Market Aerospace Metals Supplement*, 20 April 1999.

¹¹² KORINEK, G., "Tantalum", *Mining Journal*, 13 August 1999, p.89.

autour de 150 tonnes en 1999; à un prix d'environ 63 dollars US par kg, les revenus de l'année se situent autour de 9.450.000 dollars US. Pour les années antérieures, la production avoisinait les 100 tonnes. Toutefois, les données statistiques concernant la production de la tantalite ne reprennent pas toujours la production informelle, comme le reconnaît le Centre d'étude du tantalum–niobium à Bruxelles¹¹³. Curieusement, les statistiques d'importation du tantale en provenance du Congo et à destination des Etats-Unis font un bond spectaculaire de 1997 à 1998: de 51 à 186 tonnes! Tandis que la production au Congo même est quasiment zéro... Les importations vers les Etats-Unis en provenance du Rwanda s'élèvent de 58 tonnes en 1997 à 71 tonnes en 1998. L'exportation globale du Rwanda est estimée entre 150 et 255 tonnes¹¹⁴, tandis que son exportation d'avant la guerre s'élevait à 100 tonnes environ. Face à une production mondiale estimée à 1.690 tonnes en 1998¹¹⁵, on peut estimer l'apport rwandais de 8 à 15%. En utilisant les chiffres pour le minerai plus concentré (oxyde de tantale), c.à.d. 1.200 tonnes pour 1999, on arrive à une proportion qui varie entre 12 et 21%¹¹⁶. Le coltane est extrait massivement au Kivu, les creuseurs étant réduits à une situation de semi-esclavage, souvent sous contrôle d'officiers rwandais, et subissant également la constante menace d'un raid par un des groupes armés dans la région¹¹⁷.

Le tantale nous semble le seul métal produit au Kivu vraiment utile pour l'économie minière internationale, et la recherche de gisements et de points d'achat par les compagnies acheteuses est intense. Les deux compagnies principales dans ce domaine sont Cabot Performance Materials (Boyertown, USA)¹¹⁸ et HC Starck (Allemagne–USA)¹¹⁹. Ce n'est que pour la tantalite que nous avons des indications d'une implication commerciale américaine. Quelques jours après la fin de la première guerre, l'ambassade des Etats-Unis à Kigali se propose comme intermédiaire pour la vente de la tantalite par un vendeur inconnu¹²⁰. En mars 1999, l'ambassade américaine propose l'offre de "joint venture" de la société Sogermi, créée après la prise

¹¹³ *TIC Bulletin*, N°100, December 1999, p.2.

¹¹⁴ «Rwanda/Burundi: exportations de cassitérite», *La Lettre Afrique Energies*, n°393, 31 mai 2000.

¹¹⁵ Cf. CUNNINGHAM, Larry D., "Colombium (Niobium) and Tantalum", *Mineral Yearbook 1998*, US Geological Survey, 1999 (Table 10, ajustée pour le pyrochlore).

¹¹⁶ Le chiffre de 1.200 tonnes pour 1999 est fiable, car il inclut les achats par les "traders" mais il ne concerne que les membres du Centre international pour le tantale (www.tanb.org). Le chiffre de 1.690 tonnes pour 1998 inclut le minerai moins raffiné, mais exclut probablement les "traders".

¹¹⁷ Cf. "Les minerais du Kivu sont le nerf de la guerre", *Le Soir*, 9 mai 2000.

¹¹⁸ Avec une "joint venture" au Japon, *Showa Cabot Supermetals* (Tokyo).

¹¹⁹ Notons que l'Union minière belge est également active dans le commerce du tantale.

¹²⁰ "Tantalum Mining Expected to Resume", *African Mining Bulletin*, N°23, 12 June 1997.

du pouvoir pas le FPR, pour la vente du tantale¹²¹. Si ce genre d'activité fait peut-être partie de la tâche régulière d'une ambassade, dans le contexte actuel de pillage des ressources du Congo, la connotation devient tout à fait différente.

Un autre métal "mystérieux" est le niobium, utilisé pour des alliages de métaux ultra-résistants. Ces matériaux sont extraits du coltane ou du pyrochlore par la société Somikivu, constituée en 1981, et dans laquelle l'Etat congolais avait une participation de 20%¹²². La Somikivu était active à Luheshe dans le territoire de Rutshuru¹²³, et ceci (selon certaines sources) dans le plus grand secret¹²⁴. En 1992, l'exploitation du site se serait arrêtée en 1993 suite à un conflit entre les Hunde et les Hutu. L'entreprise aurait été démantelée et les installations transférées en Cameroun.

La Somikivu, qui est contrôlée par l'entreprise allemande GfE Metalle und Materialien GmbH (Nüremberg) mais qui n'exploite plus le site, est promise par le gouvernement de Kinshasa à la société autrichienne Krall Metal Congo. A cause de la guerre, cet essai n'a pas abouti¹²⁵.

La société Edith Krall Consulting ou Edith Krall Investments appartient à la nébuleuse des commerçants en matières premières; elle a déjà été impliquée dans une affaire de vente illicite de cuivre en provenance des mines de Kilembe en Ouganda, pour une valeur de 8 millions de dollars US, en collaboration avec le ministre du gouvernement local, le colonel Otafiire¹²⁶. En septembre 1997, elle avait obtenu un accord d'option pour l'exploration d'une concession au Nord-Kivu (Luheshe) sous le nom de Krall Metals Uganda. Elle fut représentée par le consul honoraire de l'Autriche en Ouganda, Karl Wipfler. Des liens semblent exister entre Krall et des marchands d'armes¹²⁷.

¹²¹ Offre du 6 mars 1999 par la section commerciale de l'ambassade des USA à Kigali.

¹²² Convention minière Somikivu du 21 août 1981, conclue entre la République du Zaïre d'une part, et les sociétés Somikubi-Zaïre, Metallurg Inc. et Coffimines (*Journal Officiel de la République du Zaïre*, n°7, 1^{er} avril 1982, pp.53-54).

¹²³ Un second gisement à Bingo (territoire de Beni) n'a pas dépassé le stade de l'exploration.

¹²⁴ Cf. CARMELO JANFELICE, R.P., *Goma, Polo della crisi zairese e della crisi rwandese*, juin 1996 (miméo).

¹²⁵ «Exploitation du Niobium à l'Est: société en constitution, Krall Metal Congo pas encore opérationnelle», *La Référence Plus*, 1 février 1999.

¹²⁶ L'affaire est traitée en détail dans l'article "Kumar first dealt with NRM in 1983 Copper Saga: a Mafia-style deal gone sore?", *The Monitor*, 21 December 1997; "Otafiire in copper theft plot-Kumar: MP Mutyaba chased by witness", *The Monitor*, 10 February 1998; ONYANGO-OBBO, C., "To eat or not eat copper", *The Monitor*, 11 February 1998; "Austrians Sue Kilembe", *New Vision*, 30 January 2000.

¹²⁷ "Dead Yugoslav «had ESO Links»", *New Vision*, 22 September 1999.

Bien que l'intérêt pour le niobium soit grand et que la consommation ait plus que doublé en 1998¹²⁸, ce métal est de moindre importance actuellement que le tantale; le gisement principal en Afrique se trouve au Gabon et le marché n'a pas vraiment besoin de la petite production du Congo.

7. LA GECAMINES ET SES CREUSEURS

Retournons à la Gécamines, "poumon" de l'économie congolaise. Malgré l'échec de la période précédente, l'avenir de la région n'est pas nécessairement compromis : le Katanga "utile" a trouvé quelques modalités de survie. Cependant, l'avenir de l'entreprise demeure incertain. Ici encore, les "grands" attendent à cause de l'importance du secteur du cobalt; mais ils ne tirent pas les ficelles.

Il n'est guère nécessaire d'illustrer encore le déclin de la Gécamines par des chiffres: concernant la production officielle, une réduction de la production du cuivre de 355.727 tonnes en 1990 à 43.094 tonnes en 1998; pour le cobalt, de 9.985 tonnes en 1990 à 4.894 tonnes en 1997¹²⁹. La société survit grâce à la vente du cobalt, pour laquelle un niveau de production raisonnable a été maintenu malgré la situation de guerre et le manque de financement. Durant l'année 1999, la Gécamines en a produit 2.145 tonnes, mais sans compter la production du Central Mining Group de Rautenbach, dont les chiffres n'ont pas été diffusés. La production pour la première moitié de l'année, le CMG inclus, atteint le niveau de 2.605 tonnes, qui fait présumer que la production totale de la Gécamines se situe autour des 5.000 tonnes¹³⁰. Ainsi, la Gécamines est le troisième producteur mondial, après l'OMG (USA/Finlande) et Falconbridge (Canada/Norvège).

7.1. L'émergence du secteur artisanal

Les conséquences sociales de l'effondrement de la Gécamines, société qui fut «le papa et la maman de tous» au Katanga, sont catastrophiques. Cependant, partout au Katanga, des creuseurs se sont mis à chercher de l'or, de la malachite et de l'hétérogénite, à l'instar des creuseurs de diamant à Mbuji-Mayi.

Parmi ces trois matières premières, celle qui est socialement (et probablement économiquement) la plus importante est l'hétérogénite. Des milliers de creuseurs sont actifs sur le terrain et vendent à de nombreux

¹²⁸ STUART, H., "Niobium", *Mining Journal*, 6 August 1999, p.78.

¹²⁹ Cf. MATON, J., *Congo 1997-1999. La guerre des minerais et la fin temporaire des espoirs*, Gand, Unité d'Enseignement et de Recherche au Développement, RUGent, 1999, table A-1.

¹³⁰ COBALT DEVELOPMENT INSTITUTE, "Statistics Review 1999", *Cobalt News*, N°2, 2000, p.7.

intermédiaires. Leur production pourrait représenter en termes de cobalt un chiffre tournant autour de 1.500 tonnes. Si cette estimation est correcte, ce chiffre correspondrait à 6% de la production de cobalt des principaux producteurs en 1999 (24.010 tonnes¹³¹). La vente de l'hétérogénite se fait à des commerçants et entrepreneurs locaux, mais aussi à des commerçants zambiens et sud-africains. Une certaine capacité de raffinage de l'hétérogénite existe en Zambie: la mine de Kabwe (exploitée par Orion Mining) a mis à son programme ce raffinage¹³²; les mines de Nkana et Mufulira ont été reprises par un consortium entre le "junior" canadien First Quantum Minerals et le "trader" mondial Glencore¹³³, tous les deux actifs au Congo-RDC; la mine de Bwana Mkubwa (Ndola) a été achetée par la même First Quantum Minerals; Chambishi Metals appartient pour 90% à la "major" sud-africaine Avmin-Anglovaal (à Chambishi en Zambie) et met en place, dans la proximité de la frontière congolaise, une entité de raffinage de cuivre/cobalt ...¹³⁴. Des "traders" du cobalt sont très actifs dans la région, parmi lesquels le plus important pour le Congo semble être le Metals Resources Group qui essaie, par une stratégie d'achat, d'influencer le prix de vente du métal.

Néanmoins, et avec toutes les ambiguïtés que peut contenir une telle initiative, des efforts ont été faits pour la structuration de ce mouvement minier artisanal, avec, jusqu'à présent, des résultats considérés comme positifs par les acteurs locaux. L'association EMAK (Association des exploitants miniers artisanaux au Katanga) fut créée le 20 février 1999, après qu'un arrêté provincial ait réglementé cette activité en général¹³⁵. Cette association regrouperait des milliers de creuseurs et environ 56 négociants reconnus¹³⁶. Les creuseurs seraient techniquement encadrés par une équipe de géologues et par leurs liens avec le projet Exaco-Papsi qui reprend 30% de la production artisanale de Emak. Le projet Exaco (Extraction artisanale du cobalt, propriété 50% privée, 50% Gécamines) exécute le projet.

¹³¹ Voir note 139.

¹³² "Power Cut Derails Cobalt Plant Opening", *The Times of Zambia*, 28 February 2000.

¹³³ Cf. "Let's Get Physical!", *Bilan*, Lausanne, October 1995, pp.85-88.

¹³⁴ Cf. aussi KENNES, E., "Privatisering-akkoord met Anglo American?", *Zambia Nieuwsbrief*, N°89, April 2000, pp.16-17; ROBBERTZE, G., "Cobalt Production from Africa. The Chambishi Metals Project", *The Cobalt Conference 2000 (Tokyo)*, 24-25 May, London, The Cobalt Development Institute, May 2000, 7p.; "Cobalt Banishes Zambian Blues", *African Business*, October 1999 (www.africasia.com).

¹³⁵ Arrêté n°009bis/cab.Mines/00/MN/99 du 19 février 1999 sur la réglementation de l'exploitation artisanale et de la commercialisation de la malachite, de l'hétérogénite, de la cassitérite et leurs accompagnateurs.

¹³⁶ Dans le secteur hétérogénite (30), malachite (15), cassitérite et carolite (9), et l'or (2). Ces chiffres reflètent probablement la quantité relative des personnes impliquées dans les différents secteurs. Cf. «Coup d'envoi de l'EMAK par le gouverneur», *Mukuba*, n°177, 25 juin 1999; NGOY, C., «Notre association est une solution sociale», *Mukuba*, n°178, 29 juillet 1999.

Quant à Papsi (Production de sel inorganique), société qui emploierait plus de mille travailleurs¹³⁷, elle produit 50 à 60 tonnes de carbonate de cobalt (un tiers de la production de la Gécamines)¹³⁸.

La Gécamines et l'Etat essaient évidemment de contrôler ce marché qui leur échappe. La Gécamines propose une vente partielle mais obligatoire à l'entreprise; l'Etat fait pour sa part l'offre d'une vente assurée. En mai 2000, des propositions ont été formulées par le ministre Kibasa pour la création d'une Bourse des métaux de Lubumbashi (BML)¹³⁹.

Malgré l'indéniable fait que l'activité minière artisanale contribue à financer l'effort de guerre, elle est un des vecteurs d'une redynamisation de la région. N'oublions pas que d'autres projets plus "formels" semblent redémarrer: un projet de "joint venture" avec la Chinese Nuclear Society pour le traitement des rejets de l'ancienne mine de l'Etoile, le projet de la compagnie australienne Anvil (Dikulushi et Kapulo, cuivre/argent) et celui de la compagnie canadienne Melkior resources (qui a repris les intérêts de Trillion pour constituer la société minière de SMKK) ne sont pas mis à l'arrêt, même si (comme c'est le cas avec Melkior) ces projets ne sont pas libres d'interférences de la part du gouvernement et du ministère des Mines¹⁴⁰. Le géant mondial OMG (USA), responsable de 25% de la production mondiale de cobalt¹⁴¹, est en "joint venture" avec EGMF (Forrest) et la Gécamines pour la fonderie de Lubumbashi¹⁴² et le projet de Luiswishi, projets qui avancent normalement.

7.2. Le Congo dans le marché mondial

Quel est l'importance du Congo-RDC pour le marché du cobalt? N'oublions pas que le centre de gravité s'est déplacé. Si les entreprises africaines produisaient pendant les années 1980 encore 70 à 80% de la production mondiale, cette proportion s'est réduite à 30%. Néanmoins, si l'on ajoute à la production officielle de la Gécamines pour 1999 (environ 5.000 tonnes) la production artisanale (estimée à 1.500 tonnes), on arrive même à un chiffre supérieur à celui de l'OMG (6.500 tonnes par rapport à 6.200 tonnes). Après un effondrement du prix du cobalt en 1998, celui-ci s'est rétabli et la

¹³⁷ «Papsi-Exaco: modèle de la reconstruction nationale dans le secteur minier», *Mukuba*, 29 mars-3 avril 1999, p.3; *ACP-Bulletin*, 9 juin 1999.

¹³⁸ «Katanga: des petits et grands projets», *La Libre Belgique*, 10 mars 2000.

¹³⁹ «Congo-K: inventaire minier», *La Lettre Afrique Energies*, n°392, 17 mai 2000.

¹⁴⁰ «Déjà des morts sur le futur gisement de la SMKK», *L'observatoire de l'Afrique Centrale*, vol.3, n°10, 7-13 mars 2000 (www.multimania.com/obsac/OBSV3N10-SMKK.html).

¹⁴¹ COBALT DEVELOPMENT INSTITUTE, "Statistics Review 1999", *Cobalt News*, N°2, 2000, p.7.

¹⁴² *OM Group press release*, 25 June 1997 (www.omgi.com).

demande en cobalt augmente d'année en année pour des alliages de métaux, l'aérospatiale, les télécommunications et les batteries rechargeables. Dans ce contexte, le rétablissement du marché africain est important, mais ne dépend pas exclusivement du Congo: par la privatisation des mines en Zambie, la production de cobalt y augmentera certainement, et inclura probablement du métal produit sur base de minerais en provenance des creuseurs du Congo. Les futurs fournisseurs mondiaux seront d'ailleurs, selon les analystes, australiens. L'approvisionnement semble donc assuré, et le prix aura une tendance à la baisse, si les projets annoncés se réalisent¹⁴³.

Sans vouloir nier la grande importance de la production congolaise, il nous semble qu'elle ne vaut pas le risque d'une intervention armée ou d'une guerre civile, même dans l'hypothèse où le redémarrage des projets miniers de 1997-98 risque théoriquement d'inonder le marché et de constituer ainsi un danger potentiel pour la stabilité des prix. Ce qui se passe sur ce marché congolais semble relever de la logique économique normale; la logique du commerce informel n'est en soi pas radicalement différente. Le seul lien avec la guerre est théoriquement le projet de traitement de rejets de Kasese (Banff/Normandy) en Ouganda; une production annuelle prévue de 1.100 tonnes de cobalt¹⁴⁴ n'est pas crédible comme justification d'une guerre.

8. CONCLUSION

Les enseignements qu'on peut tirer de ce rapide aperçu de l'économie minière au Congo se situent à trois niveaux.

Le premier est le niveau des acteurs sur le terrain. Implication "américaine"? Bien qu'on ne puisse nier que la diplomatie américaine a activement soutenu l'Ouganda et le Rwanda, la thèse qu'un complexe politico-commercial américain aurait organisé la guerre pour s'accaparer les richesses du Kivu nous semble difficilement défendable. Le nombre d'entreprises proprement américaines actives dans la région est minime, comparé à celui des entreprises canadiennes et australiennes. Et il n'y a aucune indication que les grandes entreprises minières, américaines ou autres, financent la guerre en cours. Pourquoi le feraient-elles? Vu les marges de profit relativement réduites dans ce secteur, aucune entreprise sérieuse ne prendrait le risque d'un engagement inévitablement très coûteux. Comme l'a souligné un responsable de la "major" Billiton, la stabilité et une nouvelle législation minière sont essentielles pour une reprise du secteur. L'exécution des projets prévus pourrait transformer, selon lui, le Congo en producteur

¹⁴³ Cf. BURSTOW, C., "Cobalt: the Changing Emphasis Supply, Demand and Price Outlook for the Cobalt Market", *The Cobalt Conference 2000 (Tokyo) 24-25 May*, London, The Cobalt Development Institute, 10 p.

¹⁴⁴ Cf. www.banffres.com/kasese.htm.

principal de cobalt au niveau mondial¹⁴⁵. Une grande entreprise n'a pas d'intérêt dans une situation ne permettant pas une réelle production¹⁴⁶.

Les deux exceptions sont le diamant et le coltane. Ici, l'importance du marché pourrait provoquer une intervention par une grande entreprise, non pas par intérêt, mais parce qu'elle y serait contrainte. Le marché du diamant, quoique nous ne disposons pas de données fiables, est certainement important. Selon les estimations les plus récentes, le marché congolais représente 20% du marché mondial en carats, et 10% en valeur marchande¹⁴⁷. Selon une estimation (sans doute minimaliste) de De Beers, la valeur de la production de diamants en territoire congolais occupé serait de l'ordre de 35 millions de dollars US¹⁴⁸, soit nettement en-dessous de la seule valeur des exportations ougandaises (cf. supra). Cependant, la compagnie De Beers n'a pas *intérêt* à ce que la guerre dure: son premier intérêt est le contrôle d'un marché qu'elle ne maîtrise plus totalement. Vu la production record de 1999¹⁴⁹ et l'ouverture récente de nouvelles unités de production (par exemple la mine d'Orapa au Botswana, la plus grande au monde), De Beers n'a pas *besoin* des diamants du Congo et elle pourrait en principe se permettre de ne plus les acheter, bien qu'elle s'efforce actuellement de limiter les dégâts résultant de perturbations éventuelles du marché en ouvrant des comptoirs dans les principaux points de fuite du circuit. Le circuit diamantaire dans les territoires occupés semble en effet pris dans l'engrenage des circuits criminels de blanchiment d'argent.

Ce dernier élément est devenu apparent avec le récent changement de la stratégie de De Beers. Conscient du fait qu'elle ne contrôle plus que 60% environ du marché mondial du diamant, la société a pris la décision de ne plus appliquer le système des "stocks stratégiques". De Beers, avec Lazare Kaplan (Maurice Tempelsman), oeuvre au profit d'un marketing de diamants "propres", donc non liés aux zones de conflits. Par conséquent, elle essaie de recentrer ses activités diamantaires au Royaume-Uni, au Canada (un futur grand producteur mondial) et aux Etats-Unis, dont l'accès au marché lui a toujours été refusé en vertu de la législation anti-trust dans ce pays. L'entreprise projette de contrôler le marché formel du diamant, même si ceci implique une multiplication des Bourses d'achat au détriment de la Bourse

¹⁴⁵ "Stability Essential for Mining Expansion", *African Business*, February 1999.

¹⁴⁶ En principe, on pourrait argumenter que, pour les matières premières, le paiement d'un prix au-dessous de celui du marché mondial est profitable pour les acheteurs. Cependant, en réalité, les prix pour des matières comme l'or ou le diamant sont plus élevés, et le marché est marginal pour la plupart des matières.

¹⁴⁷ ROMBOUTS, L., *Diamond Mining and Exploration Overview 1999* (www.terraconsult.be/overview.htm).

¹⁴⁸ "Rough Justice", *Mining Journal*, N°8585, 2 June 2000.

¹⁴⁹ Cf. «Résultats spectaculaires pour de Beers et le marché mondial du diamant en 1999», *Marchés tropicaux*, 17 mars 2000, pp.472-473.

d'Anvers¹⁵⁰. L'effet de cette restructuration sera en principe un isolement du trafic illicite du diamant africain; mais ce dernier trouve et trouvera probablement un débouché dans les centres de Tel Aviv et de Bombay. Ajoutons que les sociétés impliquées dans le trafic des "diamant de conflit" ne semblent pas être des grands comme la De Beers, mais plutôt des commerçants de moindre envergure et surtout les filières israéliennes (Lev Leviev, Agmon, etc.).

Une deuxième exception peut être le tantale à cause de l'importance de la production dans cette région pour le marché mondial. Ici, l'on peut reprocher aux acheteurs du métal d'entretenir des réseaux de creuseurs contrôlés par des officiers de l'armée d'occupation.

En prenant la deuxième perspective, celle de la globalisation, il est évident que l'espace congolais a raté l'occasion de renouer avec les évolutions mondiales et même continentales de l'économie minière formelle. Les évolutions à ce niveau tendent plutôt vers une marginalisation de l'Afrique centrale, à l'exception de l'espace pétrolier fait par l'Angola et les Etats du golfe de Guinée. Comme nous l'avons mentionné, même l'économie du diamant tend vers une exclusion de l'espace congolais. Si mondialisation il y a, elle est caractérisée par les liens qui se sont tissés avec l'économie criminelle internationale.

Ceci nous ramène à une troisième perspective, celle des tendances "lourdes" de l'histoire de l'Afrique. Selon l'analyse de Achille Mbembe¹⁵¹, les agencements et reconstitutions territoriales sur le continent africain se situent au croisement de trois processus: les grands mouvements de destruction et de reconstitution des Etats au XIXème siècle; les dynamiques introduites par la colonisation et continuées par les régimes postcoloniaux; la sortie de l'Etat et la reconstitution des appareils de domination et de violence sous forme de «gouvernement privé indirect»¹⁵². Dans l'espace centrafricain, les Etats coloniaux et post coloniaux semblent s'être effondrés. Un processus de morcellement du pouvoir et de criminalisation de l'Etat¹⁵³ s'est mis en marche depuis le début des années 1980. Le changement de pouvoir en 1997 à Kinshasa et la guerre actuelle n'ont fait qu'accélérer cette évolution (cf. supra). L'avènement de ce que Mbembe appelle des «principautés militaires» en Ouganda, au Rwanda et au Burundi a mené à une rapide militarisation de

¹⁵⁰ Cf. BRUYLAND, E., "Conflictdiamanten. Geheime agenda's", *Trends*, 13 juli 2000, pp.22-24.

¹⁵¹ MBEMBE, A., «A la lisière du monde. Frontières, territorialité et souveraineté en Afrique», *Bulletin du Codesria*, n°3-4, 1999, pp.4-18.

¹⁵² Cf. MBEMBE, A., "Du gouvernement privé indirect", *Politique Africaine*, n°73, mars 1999, pp.103-121.

¹⁵³ BAYART, J.F., ELLIS, S., et HIBOU, B., *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1997, 167 p.

la politique et de l'économie dans la région. Les structures étatiques s'étant écroulées au Congo, de nouveaux ensembles régionaux se sont dessinés qui reflètent des anciens liens économiques et sociaux transfrontaliers: un espace "équatorien" (MLC) lié à la République de Centrafrique, un espace "ougandais" qui incorpore des grandes parties de la Province orientale et une partie du Nord-Kivu, un espace "rwandais" qui englobe la plus grande partie du Kivu et le Maniema, un espace "katangais" lié à l'Afrique australe, et un espace "angolais" lié au Bas-Congo et au Bandundu. Paradoxalement, le territoire du Kasai (Est et Ouest, dont le Sankuru) semble échapper à ces tendances centrifuges.

Une telle recomposition territoriale est, beaucoup plus que la criminalisation ou la privatisation des Etats, l'élément nouveau de la guerre en cours. Ce nouveau découpage concorde souvent avec des anciens réseaux commerciaux dont fait actuellement partie ce qui reste de l'économie minière. Cette économie est devenu une économie de pillage et non de production. Le seul espace où une production limitée soit maintenue est le Katanga, et il s'intègre de plus en plus dans les structures zambiennes et sud-africaines.

Bien qu'il n'y a aucune indication que des grandes entreprises minières dirigerait ce redécoupage du territoire, on ne peut nier qu'un soutien de fait existe de la part des puissances occidentales à la politique des régimes ougandais et surtout rwandais. Ceci implique concrètement une approbation de la désintégration du Congo. Il est par contre hautement incertain que cette situation puisse se perpétuer: à la surprise d'une grande partie des observateurs étrangers, la volonté congolaise de maintenir l'unité du territoire est très réelle et très forte. La lutte pour la terre ne s'arrêtera pas devant l'occupation par les pays voisins. Même si des projets existaient d'un engagement des sociétés minières dans un territoire congolais désintégré, ces projets se heurteront toujours au manque de stabilité de la région résultant de l'occupation étrangère.

Tervuren, juillet 2000

**ANNEXE: INVENTAIRE DES PRINCIPALES ENTREPRISES
MENTIONNEES DANS LE TEXTE**

A. Majors (Les “majors” sont toujours cotées sur plusieurs Bourses.)

M1. *Anglo American*: la plus grande entreprise minière mondiale. D'origine sud-africaine, elle s'est restructurée en 1998. Le résultat: l'entreprise a déménagé son siège à Londres et l'Anglo American s'articule selon des divisions spécialisées dans une ou plusieurs matières premières et relativement autonomes. Anglogold (or) et De Beers (diamant) sont les plus grandes entreprises du monde dans ces secteurs. Participations au Congo: projet Gécamines groupe Ouest (traitement des rejets cuivre-cobalt, avec America Mineral Fields); participation indirecte dans d'autres projets (Consortium Group Ouest, Sakima, “joint venture” avec Barrick via Anglogold; projet International Panorama par Tanganyika Gold; projet Sakima par contrôle de Cluff Mining). Les intérêts de l'Anglo American au Congo sont minimes par rapport à l'engagement dans d'autres pays africains (Mali, Tanzanie, Zambie...) et dans d'autres continents. L'Anglo American a vu diminuer son contrôle sur le secteur minier mondial de 16% en 1984 à 7,78% en 1995.

M2. *Ashanti Goldfields*: entreprise ghanéenne, active dans l'exploitation de l'or. Participation dans le projet Kimin (gisement Mongbwalu dans la concession de la mine d'or de Okimo). Anciennement sous contrôle du groupe Lonrho. convoitée par l'Anglo American.

M3. *Barrick Gold*: entreprise américaine, Bourses de New-York, Toronto, New-York, Londres et de la Suisse; le deuxième producteur d'or au monde; entreprise commencée par Peter Munk et Kashoggi, le commerçant d'armes; spécialisée dans la pratique du *hedging* ou vente à terme; projet au Congo: concession de Okimo/Kilo Moto (exploitation d'or), en “joint venture” avec Anglogold; concession de 88.000 km² réduite à 55.000 km², projet à l'arrêt à cause de la présence ougandaise.

M4. *BHP (Broken Hill Proprietary)*: entreprise australienne, géant dans le domaine des matières premières. A pris une option sur le projet de Tenke Mining.

M5. *OM Group*: “major” américaine, active dans le raffinage des métaux et la production des produits chimiques; commencée comme Mooney Chemicals, a fusionné en 1991 avec Outokumpu Chemicals de la Finlande (lié depuis des années à la Gécamines) pour devenir le OM Group. Le deuxième

au niveau mondial pour le traitement du cobalt. Est associée pour plusieurs projets (exploitation, raffinage du cobalt) avec le groupe Georges Forrest au Katanga.

B. Juniors

J1. *America Mineral Fields* société cotée sur la Bourse de Toronto; elle a été créée par Jean-Raymond Boule avec le capital acquis grâce à la découverte à Voisey's Bay (Canada) d'un énorme gisement de nickel. Ce gisement fut vendu en 1995 à la major Inco. La découverte a été faite avec Robert Friedland, devenu par après un des grands spéculateurs dans le domaine minier. En 1996, plusieurs projets furent élaborée avec l'Anglo American, mais la collaboration ne fut pas poursuivie. Pendant la guerre de 1996-97, Boule acquiert un grand profil médiatique à cause de son support à Kabila. Plusieurs contrats furent réattribués à Boule, mais rompus en 1998 au profit de l'Anglo American. La querelle a abouti à une collaboration avec l'Anglo American pour le projet très profitable du raffinage des rejets de Kolwezi (le poids du projet est porté par Anglo, qui n'est pas pressé); un accord d'option pour un projet de développement de la mine de Kipushi. AMFI est également actif en Zambie (à côté de Kipushi) pour un projet d'exploration à Solwezi; en Angola dans l'exploitation d'une mine de diamant. L'Union minière belge, depuis octobre 1999, possède 20% des actions dans cette entreprise purement spéculative.

J2. *Anvil Mining* (compagnie cotée sur la Bourse de l'Australie (ASX) contrôlée par First Quantum (Bourse de Toronto, Canada) qui possède 21% des actions) (projet Dikulushi-Kapulo; cuivre-argent, exploitation). Projet encore en cours.

J3. *Banro* (compagnie canadienne, Bourse CDN) a repris avec Cluff Mining la société Sominki au Kivu-Maniema. Banro réussit à mettre hors jeu Cluff Mining, qui détient encore 14% des actions et qui demeure le plus grand actionnaire; Cluff Mining est contrôlée pour 65% par l'Anglo American. Banro/Cluff créent la société Sakima. Fin juillet 1998, la convention avec Banro est annulée par le gouvernement Kabila et Sakima est remplacée par une nouvelle compagnie, Somico. Situation bloquée et procédure judiciaire en cours. Piratage sur le site de Sakima.

J4. *Cluff Mining*: entreprise cotée à la Bourse de Londres (AIM ou Alternative Investment Market, marché pour les "juniors"); son prédécesseur Cluff Resources a été repris par Ashanti Goldfields; active à travers le

continent africain; au Congo: gisement de manganèse de Kisenge (pour l'exploitation de l'or).

J5. *Colmet International* (repris par le major polonais *KGHM*–Bourse de Londres; projet Kimpe; exploitation et raffinage de cuivre/cobalt). Projet provisoirement suspendu.

J6. *East Asia Gold*: entreprise cotée à la Canadian Dealing Network, active à Myanmar et au Congo pour le projet d'exploitation des gisements de Luishiya et Mukondo (cuivre/cobalt) sous forme de “joint venture” avec Comiex; la collaboration avec East Asia semble arrêtée et le projet continué avec le partenaire technique, Orion Mining (Afrique du Sud) (entreprise douteuse?).

J7. *First Quantum Minerals*: entreprise cotée à la Bourse de Toronto; active en Zambie (cuivre, cobalt) et au Zimbabwe (or); active au Congo (projet de traitement de rejets cuivre/cobalt de Luilu, Panda, Shituru, mais le projet est suspendu, la société contrôle les projets de Anvil Mining au Congo.

J8. *PTM Minerals/International Panorama Resources* (reprise par Tanganyika Gold, qui est contrôlée par Anglo pour 15%). Projet: Kakanda, Kambove au Katanga; rejets cuivre/cobalt. Projet provisoirement suspendu.

J9. *Melkior Resources*: société canadienne (Bourse de Montréal), filiale de Trillion Resources avant de devenir indépendante; projet d'exploitation cuivre/cobalt à Kimpese et Kbolela; création en 2000 de la S.M.K.K. pour l'exploitation du projet.

J10. *Rhodes Mining*: société cotée sur la Bourse australienne; active en Hongrie, Slovaquie, Ghana; a essayé de s'introduire dans la marché de l'or congolais, gisement Adumbi-Kitenge, mais est entrée en conflit avec Busico; Bruce Walsham, un de ses directeurs en 1996, est devenu par après le président et le directeur de Diamond Works jusque fin 1999.

J11. *Tenke Mining* est une “joint venture” créée par la Gécamines avec le spéculateur suédois *Adolf Lundin*; le projet concerne un gisement énorme de cuivre et cobalt, le joyau de la concession Gécamines; après la prise d'une option sur le projet par BHP, Tenke a déclaré forfait.

Entreprises «douteuses»

D1. Groupe de *Sanjivan Ruprah*: Tenfield Holdings; Vasinley Holding; Little Rock Mining (collaboration avec Branch Energy, dépendant de Diamond Works); Collier Ventures.

D2. *HAGA Holding, HAGA Diamond*: entreprise dirigée par un américain d'origine hongroise, se lance dans des projets douteux d'exploitation de diamants au Kasai, Tshikapa. Projet de "joint venture" avec société de Rakesh Saxena; projet annulé.

D3. *Starpoint Goldfields*: cotée sur le Canadian Dealing Network; projets d'exploitation de concessions de diamant, d'or et de tantale; rien d'opérationnel; l'entreprise s'est récemment réorientée vers... la vente des équipements médicaux en Israël.

D4. *Diamond Works*: société d'exploitation de diamant. Cotée à la Bourse de Vancouver, elle est active dans toutes les zones de conflit: Congo, Sierra Leone, Angola, mais aussi au Lesotho, en Chine, au Venezuela. Fait partie de la constellation autour des entreprises de sécurité privées comme *Executive Outcomes*. Sa filiale la plus active dans l'exploration est Branch Energy avec plusieurs sous-divisions, entre autre Branch Energy Uganda (sous Salim Saleh, le demi-frère du président ougandais Museveni; activités provisoirement arrêtées fin 1998) et Branch Energy Kenya (participation de Sanjivan Ruprah).

Entreprises locales

L1. *Comiex* (compagnie d'import-export): société créée du temps du maquis de Kabila qui en était la branche commerciale. Comme dans le temps du maquis, Comiex est contrôlé par le président seulement. Avant la guerre, il avait des intérêts rwandais importants à travers la Banque du commerce et du développement d'Alfred Kalisa. Utilisé par le gouvernement comme société d'approvisionnement. Branche commerciale de la présidence. Contrôle le gisement de Luishiya et de Mukondo près de Likasi.

L2. *Entreprises Générales Malta Forrest (EGMF)*: entreprise katangaise dirigée par Georges Forrest, a connu une grande expansion pendant la dernière décennie. Elle fait partie de *Georges Forrest International*. Projets dans le secteur minier: exploitation du gisement cobaltifère de Kasombo; exploitation du gisement de Luswhishi; société de

traitement des scories du terril de Lubumbashi (tous les projets avec Gécamines et l'entreprise américaine OMG).

L3. *Exaco* (extraction artisanale de cobalt): entreprise lushoise destinée à la production de sels (carbonat) de cobalt. Une "joint venture" avec la Gécamines a été établie pour le projet Papsi (production de sel inorganique) destiné à cette production. Le directeur est l'entrepreneur grec Spanoyannis, avec un Congolais, Edouard Kasongo, et un homme d'affaires belge. L'agence de commercialisation qui a également assuré une partie du financement est la Cobalt Chemicals Distribution de Genval, Belgique.

L4. *Gécamines*: la plus grande entreprise minière du Congo. Entreprise d'Etat. Elle possède un vaste domaine de concessions, qu'elle a essayé de valoriser par des projets de "joint venture". Dirigée pendant une période par Billy Rautenbach, qui dirige un ensemble d'entreprises comme la Wheels of Africa (transport), ou Ridgepointe Overseas Ltd. (créée pour la reprise du groupe Centre de la Gécamines).

L5. *Miba* Entreprise d'Etat pour l'exploitation des gisements de diamant industriel. Propriété de l'Etat pour 80%; participation de 20% par Sibeka, filiale de l'entreprise belge Union minière. Participation de 20% de De Beers dans Sibeka.

L6. *Okimo*: société gérant pour l'Etat les mines d'or de Kilo Motonba au nord-est du pays. Victime d'un imbroglio entre plusieurs entreprises minières étrangères: Barrick Gold, Russel resources, Kimin.

Négociants en matières premières

Glencore International: un des plus grands négociants mondiaux ; le siège de la société est en Suisse. Dirigée jusqu'en 1994 par Marc Rich.

MRG ou *Metals Resources Group* (Londres): entreprise dirigée par les frères Weissfisch. Essaie d'avoir le contrôle du marché du cobalt.

Krall Metals: cette société autrichienne non cotée en Bourse est connue sous plusieurs noms: Edith Krall Consulting, Edith Krall Investments, Krall Metals Congo, Krall Metals Uganda... Impliquée dans une affaire de vol de cuivre et probablement de trafic d'armes, elle a essayé de prendre le gisement de Niobium de Luheshe. Krall essaie également de prendre des gisements diamantifères.

Intérêts «ougandais»

Banff Resources: société cotée à la Bourse Canadian Venture Exchange (Canada); elle est engagée dans un projet de raffinage de cobalt à Kasese, en Ouganda; elle détient une option sur exploitation de cobalt à Kilembe, Ouganda; propriété de Normandy Mining, le plus grand producteur d'or australien.

Busico: société du planteur et marchand de café Jack Busingye, liée à Museveni et Salim Saleh; elle s'est introduite dans le paysage minier congolais en essayant d'obtenir la concession aurifère de Adumbi-Kitenge (nord-est du Congo).

Russel Resources Group: société domiciliée à Perth (Australie); présidée par Gad Raveh, homme d'affaires actif dans l'agro-alimentaire, mais qui est dirigée par le général israélien David Agmon; celui-ci serait lié à Salim Saleh pour l'exploitation de gisements aurifères dans la concession Okimo.